

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

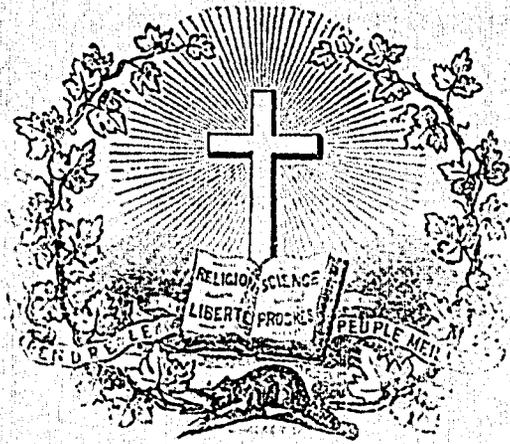
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XX.

Québec, Province de Québec, Février 1876.

No. 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Ode. Un père sur la tombe de son enfant.—Rêve d'enfant. PÉDAGOGIE: De l'éducation des filles (suite et fin).—Causerie avec les enfants.—Intuition.—Conseils aux instituteurs.—Leçons familières de langue française.—Exercices pour les élèves. RECITATION. HISTOIRE SACRÉE: Intelligence et mœurs des fourmis. VANITÉS: Appel aux cultivateurs.—Le centenaire du siège de Québec (suite).—Dictionnaire technologique.—Biographie. AVIS OFFICIELS.—Nominations: l'hon. G. Guimet surintendant de l'instruction publique.—Commissaires et syndics d'écoles.—Municipalités scolaires: Erection et délimitation.—Institutrice disponible.—COLONNES DE LA RÉDACTION: L'instruction publique dans la province de Québec.—Cinquante-septième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Bulletin bibliographique.—Annonces.

Je ne résiste plus à tout ce qui m'arrive
Par votre volonté.
L'âme de deuils en deuils, l'homme de rive en rive
Roule à l'éternité.

Je vous supplie, ô Dieu! de regarder mon âme
Et de considérer
Qu'humble comme un enfant, et doux comme une femme
Je viens vous adorer!

Je reconnais, ici, que l'homme est en délire.
S'il ose murmurer;
Je cesse d'accuser, je cesse de maudire;
Mais laissez-moi pleurer!

Hélas! laissez les pleurs couler sur ma paupière
Puisque vous avez fait les hommes pour cela!
Laissez-moi me pencher sur cette froide pierre,
Et dire à mon enfant: "Sens-tu que je suis-là?"

VICTOR HUGO.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Un père sur le tombeau de son enfant.

... Maintenant, ô mon Dieu, que j'ai ce calme sombre
De pouvoir désormais
Voir de mes yeux la pierre où je sais que, dans l'ombre,
Elle dort pour jamais;

Je viens à vous, Seigneur, Père auquel il faut croire;
Je vous porte, apaisé,
Les morceaux de ce cœur, tout plein de votre gloire,
Que vous avez brisé!

Je viens à vous, Seigneur, confessant que vous êtes
Bon, clément, indulgent et doux, ô Dieu vivant!
Je conviens que vous seul savez ce que vous faites,
Et que l'homme n'est rien qu'un jone qui tremble au vent.

Je dis que le tombeau, qui sur les morts se ferme,
Ouvre le firmament,
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme
Est le commencement.

Je conviens à genoux que vous seul, Père auguste,
Possédez l'infini, le réel, l'absolu;
Je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste
Que mon cœur ait saigné, puisque Dieu l'a voulu.

Rêve d'enfant.

Il faisait nuit; le vent criait à la fenêtre,
Et le dernier tison venait de disparaître
Dans le poêle râlant.
Le froid, chassé le jour, revenait avec l'ombre,
Et son souffle glacé, dans la cabane sombre,
Entrait en frissonnant.

Oh! vous ne savez pas comme la paille est froide!
Et comme on étend mal avec une main roide
Un drap tout déchiré!
Mais le Seigneur est bon: il a pour la misère,
Le sommeil, ce manteau qu'il tend sur la paupière
Et sur le lit glacé.

Je m'endormis et j'eus, dans mon sommeil, un rêve.
Je vis, au point du ciel où le soleil se lève,
Une blanche clarté.
Elle allait grandissant et réchauffant la terre.
Tant, qu'à la fin ce fut la brillante lumière
Du soleil de l'été.

Et les oiseaux chantaient, cachés dans le feuillage
D'un grand hêtre; plus loin, des enfants de mon âge,
Jouaient sur le gazon.
Ils avaient des jouets à me donner la fièvre,
De beaux fruits, des gâteaux, attirant sur ma lèvre
Je ne sais quel frisson.

Et moi je regardais. La maison était proche
Et bien belle. Une femme en sort; elle s'approche
Et me prend par la main.
"Viens, me dit-elle, enfant," de sa voix la plus douce,
"A ceux que de ses bras la Fortune repousse,
Moi je donne du pain."

Puis, elle emplit mes mains de gâteaux, de fruits roses,
De jouets, de bonbons, toutes de belles choses
Que je n'osais toucher.
Mais elle: "Ne crains pas, prends pour toi, pour ta mère,
Prends cet or: vous aurez un peu moins de misère,
Car le pain est si cher."

A'ors, près de mon front, souriante elle penche
Sa tête; et dans ma main, de sa douce main blanche,
Elle mit beaucoup d'or.
Je voulais m'élancer pour porter à ma mère
Cet or.....J'ouvris les yeux! Adieu! pauvre chimère:
Le vent sifflait encoir!

Tout avait disparu. Maintenant dans la neige
Je cours, avec le froid et le vent pour cortège;
Mon soleil est voilé.
J'ai tout perdu: soyez au moins pour moi, madame,
La main qui me rendra le sou que je réclame,
Pour mon or envolé;

Pour mon or envolé, mes bonbons, mes fruits roses,
Mes gâteaux, mes joujoux, toutes les belles choses
Que j'avais en dormant;
Je veux un petit sou de vous, mademoiselle,
Un sou, de votre main, petit, mais blanc comme elle:
Vous aurez le mérite et je serai content.

N. LEGENDRE.

P E D A G O G I E .

De l'éducation des filles.

Des différentes branches d'enseignement dans leurs rapports avec l'éducation.—Dessin.—Enseignement scientifique.

(Suite et fin.)

L'étude des sciences, dont il nous reste à parler, leur convient-elle également? On en pourrait douter si l'on s'en rapporte à ce qui se faisait autrefois. Il est certain que chez nos pères on n'enseignait pas du tout les sciences aux femmes; mais on ne les enseignait guère plus aux garçons, dont quelques-uns seulement en recevaient par exception des notions d'ailleurs fort élémentaires. Tout cela a changé par suite du rôle que les sciences jouent maintenant dans le monde, où toutes les industries leur doivent leurs plus grands progrès. Aussi l'importance qu'elles ont acquise, en raison de leur influence sur le développement de la richesse publique, tend à leur faire attribuer une place de plus en plus grande dans l'instruction de la jeunesse. On va même jusqu'à vouloir leur assigner la prépondérance dans l'éducation. Assurément nous sommes loin de partager des idées qui n'iraient à rien moins qu'à détronner, au profit de l'enseignement scientifique, les études littéraires que nous persistons à regarder comme le meilleur moyen de culture intellectuelle et morale.

Mais l'éducation doit préparer l'homme pour le monde, et puisque la science y tient une si large place, il faut lui faire sa part dans l'enseignement. Il ne faut pas la lui faire seulement dans un enseignement élevé, et tel qu'il s'adresse à un très-petit nombre d'élèves; il faut la lui faire aussi dans l'enseignement des masses. Puisque les merveilles de la science nous environnent aujourd'hui de toutes parts, puisque nous ne pouvons faire un pas sans nous trouver en leur présence, donnons-en donc à tous quelques notions pour les aider à les comprendre. Mais faut-il aussi les donner aux femmes?

La réponse à cette question se trouve dans les lignes qui précèdent. Puisque Dieu a donné à la femme une intelligence semblable à celle de l'homme, pourquoi donc les traiter d'une manière différente? Les femmes ne sont-elles pas comme les hommes entourées de prodiges dont leur esprit cherche à se rendre compte? La vapeur ne les entraîne-t-elle pas tous les jours sur ces voies nouvelles dont la rapidité déceule le temps en réduisant l'espace? Leurs yeux ne sont-ils pas frappés sans cesse de la vue de ces fils tendus dans l'air, qui transmettent instantanément la pensée à des distances immenses et qui leur apportent, pour ainsi dire, sur les ailes de la foudre, les nouvelles impatientement attendues d'un fils ou d'un époux? La lumière, devenue docile à leurs ordres ne reproduit-elle pas instantanément leurs traits comme ceux de toutes les personnes qui leur sont chères, et ne leur procure-t-elle pas à toutes sous ce rapport des jouissances qui étaient autrefois seulement le partage de quelques uns? Faudra-t-il donc qu'elles passent, spectatrices indifférentes, au milieu de ces merveilles, ou bien devront-elles être condamnées tous les jours au supplice de les contempler sans les comprendre? Poser ces questions, c'est les résoudre.

Nous n'irons, certes, pas demander qu'on fasse aux jeunes filles dans toutes les maisons d'éducation des cours complets sur les sciences, pas plus que nous n'irions proposer d'en faire aux garçons dans toutes les écoles. Mais il est des notions qui sont utiles à tous, et dont nul ne doit être complètement sevré de nos jours, pas plus la femme que l'homme. Il est d'ailleurs d'autant plus utile de les donner, que l'enseignement des sciences bien dirigé peut devenir un excellent moyen d'éducation. L'étude des sciences faite dans un bon esprit est un hymne perpétuel à la louange du Créateur, dont elle nous fait admirer en connaissance de cause la sagesse, la puissance et la grandeur, et dont elle nous révèle la providence et la bonté dans le merveilleux arrangement de l'univers. Y aurait-il donc sous ce rapport une étude qui convint mieux à l'âme tendre des femmes et naturellement ouverte à la reconnaissance? N'en a-t-il une qui les prépare mieux à développer un jour chez leurs enfants ces sentiments de respect, de gratitude et d'amour, qui persistent avec d'autant plus de force qu'on les a sucés pour ainsi dire avec le lait?

Personne ne prétendrait d'ailleurs que ces connaissances pussent être données de la même manière et avec la même étendue aux filles et aux garçons. Les filles ne sont pas appelées à en faire les mêmes applications dans leurs différentes professions; elles n'ont donc pas besoin de connaître la science dans les mêmes détails. Ainsi nous nous garderons bien de leur enseigner les notions de mécanique qui sont utiles surtout pour ceux que leur force musculaire appelle à accomplir les rudes travaux des usines et des chantiers; cependant nous ne leur laisserons pas ignorer certains principes élémentaires, tels que celui du levier, de la poulie, du treuil, dont la plus faible femme trouve elle-même l'application dans ses occupations domestiques. Nous ne leur enseignerons pas la théorie complète de la pesanteur, de la chaleur, de l'électricité, du magnétisme, de l'optique ou de

l'acoustique : mais nous leur apprendrons de chacune ce qu'il leur est nécessaire d'en savoir pour comprendre les phénomènes dont elles sont entourées, et ce qui leur est utile pour gouverner leur ménage avec intelligence, et pour y répandre le bien-être sans contrevenir aux lois de l'économie. De combien d'erreurs funestes à la prospérité des familles ne préserverait pas, par exemple, la connaissance de ce qui a trait au chauffage, à l'éclairage, à l'habillement, à la salubrité des habitations ? Nous n'irons pas non plus perdre des jeunes filles dans tous les détails de la chimie, cette science qui tient à tout, qui touche à tout, au point d'être devenue de nos jours presque sans limite. Mais n'y a-t-il donc pas une chimie domestique, une science du pot-au-feu, si l'on peut dire ainsi, que toutes les femmes devrait posséder ? Ne leur serait-il pas utile de connaître les principales propriétés des corps, celles des acides, des alcalis et des sels, d'avoir une idée de leur manière d'agir les uns par rapport aux autres, des combinaisons qu'ils peuvent former entre eux, des inconvénients ou des dangers auxquels ils exposent, et des moyens de s'y soustraire ou d'en combattre les fâcheux effets ? Le fourneau de la ménagère n'est-il donc pas un laboratoire, où s'accomplissent sous sa direction une foule de combinaisons qui intéressent le bien-être de la famille ?

Les sciences naturelles, dans leurs différentes branches, ne nous offrent pas moins que les sciences physiques, une foule de sujets d'étude, dont la connaissance est aussi agréable pour les jeunes filles, que l'ignorance en est souvent fatale. Il suffirait pour cela d'indiquer tout ce qui a rapport à la connaissance du corps humain, de son organisation, de sa structure, des lois qui président à son développement, et des conditions nécessaires à sa conservation. Que d'accidents graves, de maladies, d'infirmités, entraîne souvent dans les familles une conduite en contradiction avec la constitution du corps et les fonctions des organes ! Y a-t-il quelqu'un à qui ces connaissances fussent plus nécessaires qu'à la mère, pour la guider dans les soins à donner à ses enfants ? Pour en montrer la nécessité, il suffirait de rappeler l'accroissement survenu dans la durée de l'existence, et le nombre considérable d'enfants que l'on conserve à la vie, depuis que la science a rendu plus générale la connaissance des soins dont ils doivent être l'objet.

Nous laisserons de côté la Minéralogie et la Géologie, sciences généralement sans rapport avec les occupations des femmes, et dont la connaissance aurait d'ailleurs peu d'attraits pour elles. Quel plaisir, par exemple, trouverait des jeunes filles à charger leurs poches de roches et de minéraux dans une promenade, afin d'en faire l'étude au retour ? Mais nous n'en saurions dire autant de la Botanique. S'il est une science qui leur convienne et qui leur plaise, c'est assurément la science des fleurs, ces êtres charmants qui sont à un si haut degré en rapport avec leurs goûts, leurs habitudes et leur genre de vie. Il y a d'ailleurs dans l'étude des plantes une influence morale qui n'échappera à personne ; elle nous rapproche de la nature et de Dieu, qu'elle nous apprend à aimer dans ses œuvres les plus charmantes ; elle procure à l'âme les plus douces satisfactions ; c'est une distraction toujours nouvelle et toujours vive, qui ne laisse aucun ennui après elle, qu'on se procure sans aucune dépense, et qui nous détourne de plaisirs moins purs et plus coûteux ; elle contribue enfin à répandre du charme sur le séjour des champs où un si grand nombre de nos élèves sont destinées à passer leur vie. Aussi ne pouvions-nous mieux terminer que par là cette étude des différentes branches d'instruction qui conviennent aux filles et de l'esprit qui doit y présider. — Extrait du *Journal des Instituteurs*.

Causeries avec les enfants.

On a pu croire pendant longtemps que les enfants ne pouvaient rien apprendre qu'avec des livres : le maître ou la maîtresse semblait n'être là que pour en expliquer le contenu et aider plus ou moins à le faire comprendre. La conséquence de cette opinion, c'est que plus l'enfant avait de livres entre les mains et plus il en portait chaque jour sous son bras ou sur son dos en se rendant à l'école, plus il paraissait apprendre. Le savoir se mesurait, pour ainsi dire, au poids des volumes. Celui qui en avait étudié et qui pouvait en réciter le plus grand nombre de pages, passait naturellement pour le plus instruit.

Peu à peu la lumière s'est faite. On a commencé à comprendre qu'avec ce système la mémoire était trop communément la seule faculté exercée, qu'on la fatiguait même en la surchargeant, et qu'en même temps on laissait sans culture une foule de facultés non moins nécessaires à l'homme, puisque c'est à elles qu'il est donné de faire une application utile des faits rappelés par la mémoire. On a reconnu que les livres ne sont qu'une lettre morte, et que la parole du maître peut seule leur donner la vie. Ce qui importe, en effet, ce n'est pas ce que l'élève a appris, mais ce qu'il a compris : or, très-souvent, l'un est en raison inverse de l'autre.

De cette manière plus exacte d'envisager les choses, il s'en est suivi cette conséquence naturelle qu'on a été en accordant de moins en moins d'importance à l'emploi des livres pour les enfants, résultat précieux puisqu'il diminue les frais de l'instruction, et qu'il la met davantage à la portée des familles pour qui la dépense à faire en achat de livres devenait souvent un obstacle, soit qu'elles dussent faire cette dépense elles-mêmes, soit que la commune la prit à sa charge.

Plus tard, on est arrivé aussi à comprendre qu'il y a pour l'enfant des écoles primaires une culture de l'intelligence qui est plus utile pour lui que la science proprement dite, parce que celle-ci ne sert à rien sans celle-là, qu'elle peut même avoir des dangers et conduire l'homme à sa perte. On a reconnu encore qu'il y a beaucoup de choses que l'homme a intérêt à savoir, en dehors de la science qui s'apprend dans les livres, l'arithmétique ou la Grammaire, la Géographie ou l'Histoire. Cette science qui ne s'étudie pas dans tel ou tel ouvrage, et que cependant chacun doit posséder, c'est la science de tout le monde, la science de la vie, la connaissance du monde où nous vivons et de tout ce qui nous entoure. Pour cette science, point d'ouvrages méthodiques, point de traités plus ou moins élémentaires ou savants, mais seulement des yeux pour observer et une intelligence pour raisonner, avec un guide pour diriger l'enfant dans ses observations et lui apprendre à tirer des conséquences exactes des choses.

Ce guide, c'est le maître ou la maîtresse, qui avec leur supériorité d'intelligence et de savoir, ont en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour conduire l'enfant dans un travail où il s'agit simplement de l'habituer à se servir de ses facultés en lui apprenant à en faire un juste usage. Mais l'enfant ne saurait faire usage, de ses facultés en restant simple auditeur d'une leçon, c'est-à-dire un auditeur à chaque instant distrait, parce qu'il n'a rien à faire, et, par conséquent, toujours inattentif à un certain degré. Il faut provoquer l'activité de son esprit par une suite continuelle de questions, qui nécessitent un travail de toutes ses facultés, afin d'en obtenir des réponses, qu'on fait suivre d'explications ou de rectifications, et auxquelles on rattache successivement de nouvelles questions. Il faut, en un mot, lui parler et le faire parler.

Parler avec les enfants et les faire parler, voilà par

excellence le moyen de développer leur intelligence, en exerçant toutes leurs facultés, moyen dont n'approcheront jamais les leçons faites sur des livres, et encore moins les récita-tions de pages ou de chapitres appris par cœur. Pourquoi donc n'y a-t-on pas recours plus souvent ? C'est que dans beaucoup d'écoles on regarde encore ces causeries comme une manière de perdre le temps ; c'est, paraît-on croire, du temps employé au détriment de la science proprement dite, c'est-à-dire du savoir dont les enfants peuvent faire preuve un jour d'examen, en présence d'un interrogateur inexpérimenté, qui se paie de mots, et qui prend pour une véritable instruction, la répétition machinale mais imperturbable de définitions, de règles et de formules, tout au plus bonnes à témoigner de la mémoire de l'élève, mais sans profit pour son esprit, parce que le plus souvent il les a apprises sans les comprendre.

C'est aussi probablement par défaut d'habitude : les maîtres ne se lient pas à ces causeries, parce qu'ils n'en ont pas l'habitude ; comme ils ne s'y sont point exercés, ils ne commencent pas, parce qu'ils les croient beaucoup plus difficiles que les leçons ordinaires. Rien n'est moins exact. Que faut-il en effet dans ces causeries ? Parler de ce qu'on sait, et pas autre chose ; rien à étudier, rien à apprendre soi-même. Le maître le moins instruit en sait infiniment plus qu'il n'est nécessaire pour apprendre aux enfants une foule de choses, et surtout pour exercer leur intelligence, pour leur apprendre à réfléchir, à observer, à juger, à comparer, à découvrir ce qu'ils ignorent à l'aide de ce qu'ils savent déjà, à déduire les conséquences des faits observés, ou bien à en rechercher les causes.

Sans doute, les maîtres qui ont le plus l'habitude de ce genre d'exercice, y réussissent mieux que d'autres ; mais elle s'acquiert très-aisément, le tout est de commencer. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : les enfants y mettent du leur autant que nous-mêmes. Le plus souvent ils sont nos propres guides, et leurs réponses, même lorsqu'elles sont entachées d'erreurs, nous indiquent quelles questions nouvelles nous devons leur adresser.

Mais, pourrait-on nous demander, quel peut être le sujet de ces causeries ? Tout et rien ; c'est-à-dire, rien de précis, de déterminé, aucun objet de préférence à un autre ; mais tout ce qui se présente à nos yeux, tout ce qui nous tombe sous la main : une plume, une épingle, un caillou, un clou, une graine, un ustensile, une plante, un animal, notre corps et ses parties, la pluie et le beau temps, les phénomènes du jour et des saisons, les travaux des champs, les événements de la vie. En d'autres termes nous avons devant nous un champ illimité, où nous pouvons nous mouvoir en toute liberté. Il suffit de parler des choses qu'on connaît, et dans chacun des sujets qu'on choisit, de s'en tenir à ce qu'on sait ; en se renfermant dans ce cercle, il en restera toujours assez à apprendre aux enfants. Il faudrait plutôt craindre d'en vouloir trop dire, et d'épuiser en quelque sorte un sujet en parlant de tout ce qu'il comporte ; car on arriverait presque infailliblement à dépasser la portée de l'intelligence d'une bonne partie des enfants.

Une seule chose importe dans les exercices de ce genre : ce n'est pas ce qu'on apprend directement aux enfants, mais ce qu'on les met en état d'apprendre, par l'usage qu'on leur enseigne à faire de leurs facultés. Les habituer à exprimer des idées justes ; et lorsqu'il leur arrive de se tromper, les exercer à reconnaître leur erreur, à en découvrir eux-mêmes la cause, en leur faisant remarquer comment ils ont tiré une conséquence inexacte de ce qu'ils savent, faute d'avoir bien observé les faits ou d'en avoir faite une juste application : voilà le point essentiel.

Au sortir d'un entretien semblable, les élèves paraîtront peut-être n'avoir rien appris ; ils ne sauront effectivement rien de ce qui leur permettrait de briller aux yeux d'un examinateur routinier, qui ne sait pas sortir de ses règles de Grammaire ou de ses définitions d'Arithmétique. Mais leur esprit se sera ouvert, leur intelligence aura été exercée, et tous ils auront le sentiment d'avoir appris quelque chose, parce qu'ils se sont rendu compte de ce qu'ils savaient ; ils se le sont approprié en le comprenant mieux et en s'en formant une idée plus exacte. En même temps, ils ont été vivement intéressés, non pas seulement parce qu'ils ont compris, mais encore parce qu'au lieu d'être auditeurs passifs d'une leçon, à laquelle ils auraient assisté, comme d'ordinaire, plutôt de corps que d'esprit, ils y ont joué véritablement un rôle actif, mettant du leur dans tout ce qui s'est dit, et faisant entrer en jeu toutes leurs facultés.

Il n'y a pas d'enfant qui, après une pareille causerie, ne soit plus satisfait de son maître et de lui-même ; de son maître, qui a su l'intéresser, en lui parlant de choses qu'il comprenait, et dont la connaissance lui paraît infiniment plus utile pour lui que des règles le plus souvent inintelligibles ; de lui-même, parce qu'il se rend la justice d'avoir travaillé à sa propre instruction par le travail d'esprit qu'il a fait, et parce que ce travail lui a prouvé, d'un côté, qu'il sait en réalité beaucoup plus de choses qu'il n'en croyait connaître ; et d'un autre côté, qu'en faisant un bon usage de son intelligence il n'est pas aussi difficile d'apprendre qu'il l'avait supposé jusque là.—Extrait du *Journal des Instituteurs*.

L'Intuition.

(CHOSSES PUREMENT INTELLECTUELLES.)

« De l'intuition, beaucoup d'intuition ! » Voilà le précepte que tout bon instituteur doit autant que possible mettre en pratique.

L'intuition est une langue que tout le monde comprend, même les enfants.

C'est donc de cette langue que l'instituteur se servira de préférence à toute autre.

Mais comment s'y prendra-t-on pour mettre de l'intuition dans les choses purement intellectuelles ? On ne peut plus, dans ce cas, prendre les objets pour les placer devant les yeux de l'enfant, les décomposer et les recomposer.

Au premier abord, on est conduit à croire que l'intuition devient impossible. Il n'en est rien pourtant. La tactique change, voilà tout.

On ne sait plus montrer la chose même ; mais on montrera celle qui la produit, ou bien celle qui en est produite. Par la cause, on expliquera l'effet ; par le contenant, le contenu. Pour faire connaître Dieu à l'élève, on lui fera admirer ses œuvres.

On procédera aussi et surtout par comparaison.

La comparaison, en rapprochant deux objets qui se ressemblent par plusieurs côtés ou par un seul, frappe les sens en leur servant de point d'appui, donne de la force et de la clarté au raisonnement, et aide le travail de l'esprit d'une manière prodigieuse.

Dans l'histoire et la géographie, les mobiles de l'intuition seront surtout, pour la première de ces deux branches d'enseignement, les cartes, les sommaires ou canevas, les rapprochements et les comparaisons des époques, des hommes, des faits, etc. ; pour la seconde, les cartes aussi, la formation des groupes de noms géographiques d'après la nature, la situation et la destination des choses que ces noms représentent.

L'important pour cette espèce d'intuition, c'est que l'instituteur soit un homme instruit.

Il faut qu'il sache embrasser d'un seul regard toutes les matières de son programme, pour se faire un jeu de tous les exercices que nous préconisons, et pour pouvoir tous jours, par des moyens constamment nouveaux et toujours simples, soutenir sans le fatiguer l'esprit de ses jeunes auditeurs.

Comme le dit très-bien un collègue, M. Sluys, dans son Rapport sur la Gymnastique : "Un savant peut être un détestable instituteur, mais un instituteur ignorant ne sera jamais qu'un routinier."—*Le Progrès*.

P. COOREMAN.

Conseils aux Instituteurs.

Que de services l'instituteur, l'institutrice rendraient, rien qu'à donner l'exemple de la propreté, rien qu'à montrer comment toutes ces choses réputées viles et qui deviennent,—accumulées et hors de leur place,—des foyers d'infection, peuvent se transformer en trésors !

Ils le montreraient, en accoutumant les enfants à agir comme eux-mêmes ;

En maintenant et en leur faisant maintenir parfaitement propres le plancher, les tables, les murs, les vitres de la salle d'école, la cour, les cabinets d'aisance ;

En reléguant loin des fenêtres et des portes, et dans un coin toujours le même, résidus, balayures, ordures, qui deviendront fumier et engrais ;

En se servant de cet engrais pour cultiver les fleurs, les légumes de leurs jardins ;

En donnant à leurs élèves aussi, et s'il se peut, leur jardin ;

Et en distribuant des récompenses, par exemple, graines, boutures, plants, greffes, à ceux ou celles qui auront fait venir, d'après des indications données, les fleurs les plus belles, les légumes les plus beaux, les arbres fruitiers les plus productifs.

Ce que l'enfant aurait fait ou vu faire à l'école, il essaierait de le faire aussi en rentrant à la ferme.

Tout cela demande, bien entendu, beaucoup de délicatesse, de tact et de prudence.

J'offre ces idées à vos réflexions. Puissiez-vous les comprendre et les traduire en faits !—*L'Inspecteur-primaire*.

H. PETIBON.

Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.—(Suite.)

Je vous ai dit, mes enfants, que les peuples sauvages, dans les fêtes de leurs dieux, chantent en dansant ; j'aurais pu ajouter qu'ils font de même quand ils vont à la guerre, où à l'occasion de quelque importante cérémonie, comme l'élection, l'avènement, le mariage, la mort d'un de leur chef, au renouvellement des saisons, à l'époque des grandes chasses, des grandes pêches, de la récolte de certain fruit dont ils font leurs principale nourriture, etc., etc. J'aurais pu ajouter encore que cet usage des peuples sauvages se retrouve—l'histoire nous l'apprend—chez tous les peuples primitifs, de tel sorte que le plus souvent ce qui nous reste de ces peuples primitifs, de ces vieux ancêtres de notre humanité moderne, ce sont ces chants mêmes qu'ils chantaient en l'honneur de leurs dieux, de leurs héros, ou pour célébrer toutes les grandes circonstances de leur existence.

Cette existence, cela va sans dire, était bien différente de la nôtre, et il en résultait chez eux des idées, des sentiments, des passions auxquels les nôtres ne ressemblent guère. Ils n'en cherchaient pas moins, vous le comprenez, à exprimer dans

leurs chants ces idées, ces sentiments, ces passions qu'ils éprouvaient. C'était, par exemple, la douleur que leur causait la mort d'un chef, c'était leur haine pour la nation contre laquelle ils allaient combattre, leur terreur en présence d'une divinité représentant le plus souvent quelque une des grandes force de la nature, comme le soleil, comme le feu, la tempête, la foudre ; leur joie aussi à la vue d'un gibier abondant ou d'une récolte facile, etc., etc.

Or,—vous aurez pu le remarquer vous-mêmes, mes enfants,— quand on est sous le coup d'une émotion violente et profonde et qu'on veut faire partager à d'autres cette émotion, on ne se contente pas des mots, des phrases ordinaires de la conversation ; pour représenter son idée vivement, fortement, on voudrait pouvoir se servir des termes du langage comme un peintre se sert de son pinceau ; on cherche pour ainsi dire à faire voir ce qu'on imagine ; les termes qui vous frappe le plus, on les met en avant pour qu'on les entende tout d'abord, ou bien encore tout au bout de la phrase, pour les faire attendre, pour tenir l'esprit en suspend jusqu'à ce qu'on les ait prononcés ; la personne, la chose dont on parle, on la compare, on l'assimile à d'autres de même nature, pour mieux faire comprendre ce qu'on en veut dire ; on s'adresse à cette personne, à cette chose même, on l'interroge, on l'interpelle. S'agit-il d'un être invisible, on en parle comme s'il était là ; d'un mort on le suppose vivant ; d'un absent, il semble qu'on le voie : on personnifie les choses inanimées, et on leur prête des attributs que ne comporte point leur nature, etc., etc.

Que de fois ne vous ai-je pas entendus les uns et les autres user de ces procédés d'esprit ou de langage, qui nous sont si naturels, qu'on les emploie, en quelque sorte, sans s'en rendre compte ! Je suppose que Pierre soit persuadé que Paul lui a dérobé sa balle, et qu'il entre à cause de cela dans une violente colère contre son voleur, croyez-vous qu'il se bornera à lui dire : " Paul, je suis persuadé que tu m'as dérobé ma balle, et je te prie de me la rendre ! " Non, il ira le trouver et lui dira, lui parlant en face. " Ma balle, Paul, tu l'as, rends la moi ! " se souciant peu, comme vous voyez, de l'ordre ordinaire de la construction des mots. Et si Paul nie le vol ou refuse de rendre la balle, vous entendrez sûrement Pierre éclater contre son camarade, et vous dire : " Il est menteur ce Paul comme un arracheur de dents ! " le comparant à une espèce de gens dont les habitudes sont bien connues, ou encore—je vous demande pardon du mot—: " C'est un mauvais chien ! " l'assimilant à une méchante bête. Et, pour mieux vous attendrir, pour mieux faire sentir à Paul l'horreur de son forfait, il vous peindra avec amour la balle que Paul lui a volée : " C'était une jolie petite balle, que j'avais achetée pour deux sous à la foire du bourg, bien ronde, bien élastique avec des quartiers de diverses couleurs, jaunes, rouges, bleus et verts ; vous vous en souvenez, car nous nous en sommes servis pour jouer ensemble." Puis il vous mettra sous les yeux le lieu du délit : " Je l'avais laissée là, comptant la reprendre, dans un coin de la cour, entre les deux arbres du fond." Et je ne serais pas bien étonné qu'il ajoutât : " Ces arbres, s'il savaient parler, crieraient à Paul : c'est toi qui as pris la balle ! " donnant ainsi par supposition une sorte vie à des êtres inanimés, etc, etc.

Ainsi faites-vous, mes amis, quand vous êtes bien émus, soit péniblement, comme dans l'exemple que j'ai choisi, soit agréablement, comme je pourrais vous le montrer par tout autre exemple. Ainsi faites-vous encore dans vos jeux, quand vous vous figurez être, non plus vous mêmes, mais tels ou tels personnages, qui un voleur, qui un gendarme, quand vous jouez au voleur ; qui un Prussien qui un Français, quand vous jouez au soldat à la bataille. Seulement ce ne sont plus alors des sentiments réels que vous exprimez, mais votre mémoire, votre imagination vous fournissent des mots, des gestes, des actes que vous supposez convenir au rôle que vous jouez et au caractère fictif que vous vous êtes donné. Et vous savez bien qu'à force de jouer les mêmes jeux, vous redites, vous refaites tout naturellement les mêmes choses, lorsque se présentent, dans le jeu, les mêmes circonstances ; si bien que vous jouez ces jeux à la fois d'inspiration, quand quelque un des joueurs y introduit du nouveau, de l'imprévu, et de tradition pour tout le reste.

Eh bien ! mes amis ainsi font de leur côté nos peuples sauvages, ainsi faisaient les peuples primitifs dans ces fêtes, dans ces cérémonies, dans ces circonstances particulières que je vous ai rappelées. Les paroles qu'ils chantaient avaient le caractère ému, passionné des impressions violentes qu'ils ressentaient ou de celles qu'il imaginaient. Ces paroles se répétaient plus ou moins fidèlement à mesure que se renouvelaient les circonstances où elles s'étaient produites pour la première fois ;

on en avait été frappé, on les avait retenues, et elles se transmettaient par tradition.

Elles étaient chantées, vous ai-je dit ; on les disait, on les récitait en chantant et aussi en dansant. La mesure du chant le rythme de la danse s'ajoutaient ainsi—et c'est à ce point que j'en voulais venir—à l'expression des pensées pour déterminer les mots pour en arrêter le nombre et aussi le son. Il fallait qu'il y eût un juste rapport entre la valeur des notes que demandait le chant, entre le nombre des pas que demandait la danse, et la sonorité, le nombre des syllabes que devaient comporter les paroles prononcées. A une note brève, par exemple, ou éclatante, ne devait point correspondre une syllabe longue ou étouffée, ou complètement atone, etc. On fut conduit ainsi à mesurer, à ordonner d'après des règles plus ou moins précises, les mots qui accompagnaient le chant et la danse, comme on en avait mesuré et ordonné la danse et le chant. Et ce fut de là que vinrent les vers.

Mais peu à peu, mes amis, ces trois éléments, le chant, la danse, la parole mesurée, qui servait ensemble dans les cérémonies, dans les solennités des peuples, furent séparés. On chanta sans danser, on dansa sans chanter, on employa aussi, sans le chant et sans la danse, cette parole mesurée qui avait eu pour objet de servir d'accompagnement au chant et à la danse, en les caractérisant par l'expression bien nette et bien précise d'un sentiment et d'une pensée.

Et bien ! cette parole mesurée, dans la quelle, je le répète, les mots sont ordonnés d'une certaine façon pour produire un rythme, une mesure, et qui sert, en conformité avec sa plus antique origine, à exprimer aussi vivement, aussi fortement que possible, les grandes émotions, les grandes passions, les sentiments qui se retrouvent dans le cœur de tous les hommes, soit qu'ils les ressentent réellement, soit qu'ils les imaginent en les attribuant, par fiction à des personnages, c'est ce que l'on appelle de la poésie. Le mot poète est la traduction d'un mot grec (1) qui veut dire créateur, inventeur ; le poète c'est celui qui trouve dans son âme même ou dans son imagination, ce qu'il faut pour transmettre au dehors une impression de douleur, de plaisir de terreur, d'admiration, de tel sentiment qu'il veut produire, soit qu'il parle en son nom, soit qu'il fasse parler des personnages. Au moyen âge, on appelait les poètes des trouvères, des troubadours, c'est-à-dire des trouveurs, des inventeurs. C'est, comme vous voyez l'expression de la même idée.

Le vers, c'est le signe extérieur de la poésie, et la versification c'est l'art de faire des vers d'après les règles en usage dans une langue.

Je pense que vous comprenez maintenant, mes enfants, comment il se fait qu'il y a dans notre langue des vers et de la prose, et que vous ne vous étonnez plus qu'on se soit avisé, pour revenir au mot de M. Jourdain, de parler et d'écrire autrement que "comme l'on parle."

Exercices pour les élèves.

(Exercice de récitation.)

LA NEIGE.

La neige, amis, la neige ! quel bonheur !
Pendant la nuit elle a couvert la plaine.
Et sous son voile, éclatant de blancheur,
Routes et champs se distinguent à peine !

La neige, amis ! quels jeux et quels combats !
Nous voilà bien, je pense, une vingtaine :
Vite en deux camps partageons nos soldats,
Et que chacun choisisse un capitaine !

Bien. A présent, il faut trouver des noms
Pour désigner et l'une et l'autre armée ;
Vous vous serez les Russes, supposons ;
Nous, les Français : la guerre est en Crimée.

Là, ce vieux mur, ce sera, n'est-ce pas,
Sébastopol, dont nous ferons le siège ;
Là, notre camp, vis-à-vis, à vingt pas,
Et maintenant, partez, boules de neige !

Partez, volez, et croisez-vous dans l'air !
Oh ! quel plaisir, amis ! Plus on les serre,
Plus on le voit, prompts comme l'éclair,
Frapper au but et voler en poussière !

Bon, notre attaque a réussi ; je vois
Fuir en tous sens les Russes en déroute !
Sur le rempart, il n'en reste que trois :
Donnons l'assaut, enlevons la redoute !

Mais non ! c'était un piège ! et les voilà
Qui dans la plaine arrivent en bataille !
Ah ! mes amis, souffrons-nous cela ?
Attaquons-les à boulets, à mitraille !

En avant, marche ! Ils perdent du terrain !
En avant, marche ! Ils battent en retraite !
Poursuivons-les par le plus court chemin,
Et culbutons tout ce qui nous arrête !

Le grand redan est tombé sous nos coups,
Plus qu'un effort, l'affaire est terminée !
Victoire, amis, Malakoff est à nous !
Sébastopol est pris : ville gagnée !

Et maintenant, pour conclure la paix,
Nous allons faire un grand homme de neige
Et puis... Hélas ! adieu tous nos projets :
J'entends sonner la cloche du collège !

HISTOIRE NATURELLE.

Intelligence et mœurs des Fourmis.

J'étais assis à l'extrémité méridionale des rochers d'Avon,—raconte M. Jules Levallois, dans un *Journal intime*.—J'avais dépassé depuis environ un quart d'heure, une fourmière rouge assez considérable située au milieu de ces rochers, et je commençais à ne plus apercevoir les ouvrières ou les chasseresses répandues çà et là, lorsque mes yeux tombèrent sur une fourmi sanguine qui gravissait péniblement le sentier sableux, et qui me parut d'une taille relativement énorme. Au premier moment, je crus que j'avais la chance de rencontrer une de ces fourmis hercules que l'on voit si rarement dans nos régions, mais en me baissant pour la saisir, je reconnus que c'était une sanguine portant un individu de son espèce.

Était-ce un esclave, un prisonnier, un blessé ou un mort ? Voilà ce qu'il m'importait de savoir. Je pris le plus délicatement possible les deux fourmis, et les séparant, non sans peine, je déposai la porteuse à terre pour mieux examiner son fardeau. Ce fardeau n'était autre que le cadavre d'une sanguine. Très-évidemment, sa camarade la rapportait, peut-être de fort loin, à la fourmière-mère, pour la dérober aux insultes ou à la férocité de quelque tribu ennemie. Elle n'emportait point une proie, comme on pourrait le croire ; car les fourmis, qui, d'une espèce à l'autre, se traitent avec une cruauté incroyable, inventent des tortures raffinées et luttent à outrance, jusqu'à ce que mort s'ensuive, quand elles viennent à se rencontrer, les fourmis d'une même tribu ne se mangent pas entre elles.

Il est bien probable que ma sanguine n'avait pas conscience du devoir qu'elle remplissait, et cependant, instinctivement, elle en accomplissait un. D'habitude, lorsqu'il m'arrive de séparer une fourmi porteuse de la charge qu'elle traîne avec elle, que cette charge soit une esclave, un fœtu ou une aile de mouche,—et cela m'arrive souvent, soit au printemps, soit à l'automne, au moment où elles changent d'habitation,—la porteuse se

(1) *Poietés* (d'après notre prononciation classique), poète, de *poieô*, je fais.

sauve à toute vitesse. L'esclave abasourdi ou le faix abandonné est repris et ramené au logis par quelque autre individu; lui, rien de pareil. La porteuse ne songea point à s'éloigner de l'endroit où je l'avais déposée. Elle tournait sur elle-même, très-inquiète, et pourtant très-résolue, ne comprenant rien à la circonstance prodigieuse qui avait fait disparaître sa compagne morte, mais n'ayant l'air de rien craindre pour elle-même et ne renonçant point à la chercher.

Dès que j'eus reposé à terre sa camarade, en ayant soin de la placer devant elle, l'héroïque sanguine, sans manifester, en présence de ce nouveau prodige, ni étonnement, ni frayeur, reprit, tant bien que mal, sa précieuse charge et recommença de plus belle sa difficile ascension. J'aurais voulu pouvoir la suivre jusqu'à la fourmière, mais elle s'engagea sous de jolies bruyères roses qui fleurissent au bord du chemin, et je la perdis de vue.

D'espèce à espèce, la guerre; envers l'étranger, méfiance et malveillance souvent, presque toujours hostilité active; ainsi se comportent, se gouvernent ces rudes amazones. Entre les variétés d'une même espèce, au contraire, il y a quelquefois, lorsqu'une rencontre fortuite vient à se produire, alliance, fusion possible. Je me souviens à ce propos d'un fait curieux à plusieurs points de vue, dont j'ai pu suivre et constater les moindres détails.

En 1863, vers le milieu de l'été—j'étais alors dans le premier feu de ces études—je formai le projet de fonder plusieurs colonies de fourmis à une assez grande distance des fourmières-mères. Ma raison déterminante était exactement celle des enfants: je voulais voir ce qui arriverait. Les essais que je tentai d'abord furent des plus malheureux.

Les fourmis transplantées à grand-peine se dispersèrent effarées; les tribus voisines et ennemies en firent aussi disparaître un certain nombre. Sur ces entrefaites, j'avisai, à une trentaine de pas de la fourmière *Saint-Cyran*, un chêne dont la base évidée semblait destinée à recevoir dans d'excellentes conditions l'établissement que je rêvais. Sans perdre de temps, je me munis d'une grande boîte et je courus à la fourmière *Antonia*, dont l'immense population pouvait aisément me permettre un emprunt de ce genre. Je mis quatre ou cinq cents fuligineuses dans ma boîte, je les apportai jusqu'au chêne en question, puis je m'en allai très-content de ce que je venais de faire, me promettant de revenir, dès le lendemain matin, voir comment iraient les choses. C'est à quoi que je me gardai de manquer.

Pendant deux jours, il ne se passa rien d'extraordinaire. La colonie avait l'air languissant, mais elle marchait tant bien que mal. Les nouveaux débarqués n'avaient pas éprouvé de terreur panique, ils ne s'étaient pas sauvés à la débandade, à travers les herbes et les mousses; c'était déjà un grand point de gagné. Je me félicitai de ma hardiesse et j'osai concevoir des espérances. Félicitations prématurées! espérances vaines! Le troisième jour, je m'aperçus que la colonie diminuait sensiblement et fondait, pour ainsi dire, à vue d'œil. En cherchant la trace des fugitives, je ne tardai pas à découvrir une longue file noire qui, descendant processionnellement du pied de l'arbre situé sur un rebord assez élevé, jusqu'au chemin même, se dirigeait vers *Saint-Cyran*.

Je fus saisi d'effroi. Il est vrai que *Saint-Cyran* était occupé aussi par des fuligineuses, mais qui différaient un peu des habitants de la colonie. La croupe noire de ces dernières était rayée de petits filets dorés qui les rendaient facilement reconnaissables et leur donnaient tout à fait bonne apparence, je ne sais quel air de toilette. A *Saint-Cyran*, la robe n'était pas si agrémentée,

pas la moindre raie de couleur, pas le moindre filet d'or; du reste, même structure, mêmes allures. Je m'attendais à un conflit, tout au moins à un accueil discourtois, à des rebuffades. Point du tout. Mes petites éthiopiennes si revêches, si dures habituellement, faisaient fête aux émigrantes; elles les caressaient avec leurs pattes; c'étaient des mouvements d'antennes continuels, des conversations infinies. Loin de s'arrêter, la procession allait toujours croissant, je la voyais peu à peu pénétrer, s'engouffrer dans les profondeurs de la fourmière noire. Bientôt, il ne resta plus un seul des colons qui m'avaient inspiré tant d'espoir et donné tant de soucis. Ils s'étaient tous et très-spontanément annexés.

Ce qui est digne de remarque et ce que j'ai pu vérifier à mon aise, c'est que l'alliance dura, que la fusion s'opéra. Pendant deux ans, j'ai vu les fourmis rayées prendre part, sur un pied complet d'égalité, et non comme esclaves, aux travaux de leurs camarades. En 1866, elles étaient en très-petit nombre; et, cette année, à peine en ai-je aperçu quelques-unes. Cela tient évidemment à une question de reproduction.—Extrait du *Cosmos*.

VARIÉTÉS.

Appel aux Agriculteurs.

Sous le titre et dessous; on lit dans la *Semaine Agricole*:
Nous sommes au milieu de la désolation, et, dans nos grandes villes, ce cri terrible se fait entendre dans bien des familles: *Donnez du pain, nous mourons de faim.*

La crise commerciale et industrielle laissera un bien triste souvenir de l'année 1875, et puisse l'année dans laquelle nous entrerons bientôt, faire oublier les souffrances auxquelles le peuple comme le commerce ont été en proie.

Peuple de la campagne! Dieu vous a protégé en vous donnant une abondante moisson, et l'on peut dire de vous sans crainte, que vous êtes riche des choses utiles à la vie. Il n'en est pas de même pour la plus grande partie des habitants de la ville. L'ouvrier souffre faute d'ouvrage; il ne peut, comme autrefois, subvenir aux besoins de sa famille, car il manque de tout; la misère a fait son entrée dans bien des maisons, et tandis que vous êtes assis au coin du feu, jouissant du confort que procure l'aisance,—que vous tenez de Dieu du reste,—grand nombre de vos frères sont là sans pain, sans feu.

Qui sait si, au nombre de ces malheureux, vous n'avez pas quelqu'un des vôtres ou de vos amis qui, après avoir vécu heureux à la campagne, est venu à la ville, croyant y rencontrer le bonheur que procure la fortune, et où il n'a trouvé que déception amère!

Vous le savez le malheur rend frère.

Pourquoi, vous habituellement si généreux lorsqu'il s'agit de secourir l'infortune, ne viendrez vous pas au secours des frères, des parents et des amis que vous connaissez être dans l'indigence, dans nos cités? que chacun fasse sa petite part, il en coûtera peu.

Dieu qui vous a donné une riche moisson, a voulu éprouver la charité du peuple de la campagne en permettant cette crise financière..... Qui osera dire que l'année prochaine, ce ne sera pas le tour de l'homme des champs à souffrir, et que la mesure dont il se sera servi pour les nécessiteux de villes, sera probablement la même dont on se servira vis-à-vis de lui.

Dans une circonstance semblable, nous croyons devoir reproduire un discours remarquable, prononcé par son Eminence le Cardinal Archevêque de Bordeaux, France dans un comice agricole.

Après avoir rappelé que l'agriculture a joui chez tous les peuples et dans tous les temps d'une protection particulière, Monseigneur ajoute :

« On conviendra avec nous que cette estime avait sa raison d'être, dans l'esprit des peuples.

« Or cette raison d'être, cette cause partagée par toutes les nations policées, que l'agriculture est la véritable assise d'une société, qu'il n'y a pas de peuple malheureux avec une agriculture florissante, et que ces deux mots : honneur et bonheur, devaient résumer toute la vie des campagnes, — par quel sorte de vertige l'homme des champs abandonne-t-il donc son village pour courir les hasards des grandes cités ?

« Comment expliquer l'entraînement qui le pousse trop souvent à la ruine de ses espérances et de son bonheur.

« Nous pourrions en signaler la cause dans le besoin de tout voir, de tout goûter; de là naissent, en effet, les appétits sensuels d'une nature dont nous ne savons pas réprimer les mouvements; cette vague inquiétude qui nous fait jeter les regards sur les lointains horizons, l'ambition, le désir d'un bien être que l'on entrevoit à travers le prisme de l'imagination, et qui doit se changer, hélas ! vite en déceptions et en amers désenchantements. Voilà une des causes de la désertion de nos campagnes.

« C'est au chef de famille et au pasteur des âmes qu'il appartient de combattre cette cause du trop facile abandon du toit domestique, à ceux de retenir l'enfant mal conseillé, le jeune homme entraîné par ses précoces instincts d'indépendance et de liberté. Que ne peuvent pas leurs exhortations et leurs sages conseils !

« Il y a un siècle et demi, les maisons de nos habitants avaient quelque chose de repoussant. Aujourd'hui, de grands changements ont été apportés, et l'on ne saurait comparer la demeure de nos plus humbles fermiers à la chambre obscure, à la cave infecte ou à la mansarde ouverte à tous les vents occupés par les familles ouvrières des grandes cités.

« Il en est de même des vêtements qui jadis, hiver comme été, consistaient souvent en étoffe d'apparence misérable; aujourd'hui, ils sont faits d'étoffe solide, où la laine intervient pour une bonne part. Les femmes et les enfants sont vêtus chaudement, convenablement; tout démontre donc qu'une amélioration considérable s'est opérée dans le bien être du paysan.

« Mais, à ce point de vue, le sort de l'agriculteur est préférable à celui de l'ouvrier des villes. Quel que soit son peu d'aïance, le cultivateur trouve toujours un toit pour s'abriter, des vêtements pour se couvrir.

« A la campagne, rien ne lui manque des choses nécessaires à la vie; il est connu du propriétaire, du prêtre, de tous ses voisins qui ne lui refusent jamais l'hospitalité réclamée au nom de celui qui n'eut pas où reposer sa tête. On ne lui mesure pas sa place au foyer. Sans doute, ce n'est pas la fortune, mais c'est la sécurité du lendemain; c'est la certitude que ni la faim, ni les intempéries n'amèneront avec elles une mort anticipée. En est-il de même pour l'ouvrier sans travail des grands centres de population? Certes, nous voulons être juste pour tous; mais qui ne conviendra avec nous que la charité est autrement intelligente dans les campagnes que dans les cités ?

« Si de perfides propositions venaient donc se faire entendre, si des désirs d'ambition s'élevaient dans vos âmes, ah ! rappelez aussitôt à votre esprit les conseils que vous donne aujourd'hui votre cœur paternel !

« Songez aux victimes déjà si nombreuses de l'ambition, et jetez un regard sur tous les objets que votre cœur aime quand il était bon et modeste; à toutes les sollicitations, répondez avec un judicieux villageois qui, pressé par un roi puissant qui voulait se l'attacher, s'écria : Comment quitterai-je ma chaumière ? Mon vieux père y est mort,

mon fils y vient de naître ! Ces deux mots résument le passé et le présent; quant à l'avenir, il vous sera garanti à tous par votre fidélité à garder la place que la Providence vous a faite; le bonheur est à ce prix, ne l'oubliez pas.»

Invasion du Canada et siège de Québec par les Américains, en 1775.

PAR LOUIS R. YVES.

(Suite.)

Le lendemain, Schuyler se rendit à *Flu-aux-Noix*. Là, il publia une proclamation assurant les Canadiens que son armée n'avait pour mission que de combattre les troupes anglaises, qu'elle respecterait leurs personnes, leurs propriétés, et qu'elle désirait leur procurer les libertés des sujets anglais. Attaqué d'une maladie dangereuse, Schuyler laissa l'armée, et le commandement passa à Montgomery.

Avant d'examiner la conduite des Canadiens dans cette guerre, jetons un coup d'œil rapide sur leur histoire depuis la conquête. Ce résumé est nécessaire pour nous expliquer la position qu'ils ont prise.

Quatorze années, à peine, s'étaient écoulées depuis que le sort des armes les avait soumis à leurs nouveaux maîtres. Affaiblis par une guerre désastreuse, en partie ruinés par la dévastation de leurs propriétés, et abandonnés par presque toute la noblesse et la classe instruite, leur situation d'abord avait été très-critique. Jusqu'en 1764, ils avaient été soumis au régime militaire. Ensuite un gouvernement civil avait été investi du pouvoir, et l'avait exercé d'une manière despotique. Dans le même temps, l'introduction des lois anglaises et l'administration de la justice, par des juges incompetents et ignorant la langue française, causèrent aux Canadiens de nouvelles inquiétudes. Un autre grief était leur exclusion des emplois publics, car leur croyance ne leur permettait pas de prêter le serment du *test*.

On sait que le gouverneur Murray, par une conduite pleine de modération, adoucit les rigueurs de la politique anglaise; il eut pour cela la disgrâce de ses compatriotes. Par malheur il était obligé de compter avec des conseillers et des fonctionnaires pour la plupart indignes de leurs charges. Aussi s'en plaignait-il dans un rapport au ministère.

Il devait être pénible pour la population canadienne, déjà au nombre de 70,000 âmes, d'être gouvernée par un petit nombre d'hommes encore étrangers à leurs coutumes et à leurs besoins politiques. Cependant les Canadiens souffraient en silence, et montraient peu de mécontentement, du moins d'une manière ouverte. Ils s'occupaient paisiblement de leurs affaires particulières, et peu à peu l'aïance revint avec les récoltes abondantes, en même temps que le commerce devenait florissant.

Le général Carleton, successeur de Murray dans l'administration de la province, l'imita dans sa modération. Mais le régime civil ne pouvait subsister longtemps; il ne plaisait pas plus aux Anglais qu'aux Canadiens. Les premiers demandèrent une Chambre d'Assemblée, et les Canadiens se contentèrent de réclamer le rétablissement de leurs lois et privilèges et les anciennes limites de la province.

A diverses reprises, on fit des enquêtes sur l'état du pays. Le Conseil d'Etat et le Bureau des Plantations s'occupèrent de ces rapports et des pétitions des habitants; ils entendirent encore le témoignage du gouverneur et de plusieurs personnages du pays. L'Angleterre comprit enfin que le temps était venu de modifier sa politique et de se montrer plus libérale envers nos ancêtres, au moment où les autres colonies menaçaient de se séparer d'elle. C'est ce qu'elle fit par l'acte de Québec.

La nouvelle constitution reconnaissait le libre exercice de la religion catholique, rétablissait les lois civiles françaises, mais maintenait les lois criminelles anglaises. Elle agrandissait de plus les limites de la province, et ouvrait aux Canadiens l'entrée aux emplois publics.

Loïn de nous la pensée d'approuver la constitution de 1774; elle laissait trop à désirer. Nous rendro le libre exercice de notre religion, le rétablissement de nos lois françaises, n'étaient que des actes de simple justice. Mais nous sommes portés à croire que sans l'insurrection des colonies anglaises, l'Angleterre nous les aurait également accordés. Toutefois les Canadiens, assurés du bon vouloir de la métropole, se montrèrent satisfaits de l'acte de Québec. Le clergé et la noblesse témoi-

gnèrent de leur reconnaissance par leur attachement à la couronne britannique.

On assure que Carleton travailla beaucoup à faire adopter les clauses de la constitution favorables aux Canadiens. Il avait démontré aux ministres le tort causé par l'introduction des lois anglaises. Ce gouverneur aimait à rendre justice à nos ancêtres, il avait étudié leurs habitudes et leur caractère pacifique; et ne pouvait plus longtemps consentir à leur proscription. Aussi lorsqu'il composa le Conseil Législatif, sur les 23 membres de ce corps, en nomma-t-il huit choisis dans les rangs de la noblesse. (1) Il appela en outre plusieurs canadiens à des charges judiciaires et à d'autres emplois, occupés auparavant par des Anglais. (2) Cette conduite noble, lui gagna l'affection de nos pères, il devint un de nos gouverneurs les plus estimés.

Doué de ces qualités du cœur, Carleton était en outre reconnu comme excellent officier. Il avait servi avec distinction dans la guerre de 1759 en qualité de brigadier-général, et avait combattu à la bataille des Plaines d'Abraham. Sa bravoure lui avait mérité les éloges des officiers supérieurs. En reconnaissance de ses services passés, il fut élevé au grade de major-général.

L'expédition de Téconderaga et l'invasion du territoire canadien prirent le gouverneur par surprise. Il n'avait à opposer à l'ennemi que 800 soldats des 7e et 26e régiments. Il ne pouvait attendre de grand secours de la population anglaise; elle comptait à peine 3000 âmes, et les mémoires du temps nous assurent qu'un bon nombre, mécontents de l'acte de Québec, montrèrent des sympathies aux Américains ou gardèrent la neutralité. Le sort de la colonie était donc entre les mains d'une population conquise quinze années auparavant par la force des armes, et qui avait été gouvernée avec peu de justice et de discernement.

Carleton cependant poussa les préparatifs de défense avec promptitude, dirigea une partie de ses troupes et de l'artillerie au fort Saint Jean; des détachements furent aussi envoyés à Satigan, à la Galette et à Saint François. Il partit lui-même pour Montréal, où il arriva le 26 mai. (3)

Le 9 juin suivant, il déclara la loi martiale et appela la milice sous les armes. Le clergé catholique seconda les vues du gouverneur; déjà l'évêque de Québec, Mgr. Briand, avait écrit aux curés une lettre pastorale, en date du 22 mai, dans laquelle

(1) "Le 17 d'août 1775, dit Sanguinet, les membres de l'honorable Conseil Législatif de cette province s'assemblèrent au Château Saint-Louis, dans la ville de Québec, en conformité des ordres émanés de Son Excellence le Gouverneur Guy Carleton à ce sujet, en conséquence de la commission du Roy, qui nomme et constitue les Messieurs suivants, lesquels prêtèrent serment et prirent places à la table, savoir :

L'honorable H. T. Gramahé, Lieutenant-Gouverneur, William Hey, Ecuyer, Juge en Chef, Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Guthbert, Colin Drummond, François Leveque, Edward Harrison, John Collins, Adam Mabane, Pécaudy de Contrecoeur, Roch St. Ours, Lechailions, Charles François Lanauidière, George Pownall, George Allsopp, St. Luc de Lacorne, Joseph G. Chaussegros de Léry, Alexander Johnston, Conrad Gury, Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville, John Fraser."

(2) M. Claude Panet, fut nommé juge à Québec. M. R. O. Hertel de Rouville juge à Montréal, M. de Longueuil, devint inspecteur des milices, M. Dufy Desaulniers, colonel, M. St. George-Dupré, major et commissaire des corvées.

(3) "La première démarche du général Guy Carleton, après avoir appris que les Bostonnois étoient venus à St. Jean, fut de faire partir de Québec les troupes qui y étoient avec deux bâtimens chargés d'artillerie et de munitions—pour construire un fort à St. Jean. Il envoya un détachement de troupes à la rivière Chatigan (Satigan), un autre à St. François, et fit partir trente hommes de troupes pour la Galette, avec des ouvriers pour réparer le fort, et donna ordre également d'envoyer des charpentiers pour construire des navires à St. Jean. Ensuite de quoy il donna ordre aux troupes des Trois-Rivières ainsi que de Montréal de se rendre à St. Jean sous le commandement du Major Preston. Le Général partit lui-même pour Montréal où il arriva le vingt-six de May, au grand contentement de toute la ville.

"Les citoyens s'assemblèrent et furent luy faire une visite en corps qu'il reçut froidement, sans en savoir la cause. Il est vray qu'il pouvoit avoir quelques sujets de mécontentement contre quelques-uns qui se comportoient mal, mais le plus grand nombre s'étoient montrés bons et fidèles sujets, et ils l'étoient effectivement."

Sanguinet,

il engageait les catholiques à prendre les armes pour le roi et à se montrer de bons et fidèles sujets. (1)

Le clergé et la noblesse, dont les idées étoient essentiellement monarchiques, restèrent attachés à l'Angleterre. La classe bourgeoise et aisée suivit le même exemple. Tous étoient satisfaits de l'acte de Québec; ils y voyaient des garanties suffisantes pour leur religion et leurs propriétés. Un changement de domination ne devait, suivant eux, leur apporter aucun bien. En outre, ils avaient confiance dans le gouverneur qui avait su gagner leur estime et leur affection.

Une partie de la population de Québec et de Montréal se montra également empressée à défendre l'autorité. Dans un bon nombre de paroisses, surtout dans celles du nord du district de Montréal, les habitants finirent par prendre les armes. Au mois d'octobre, en en vit douze cents se rendre à Montréal.

A l'arrivée de l'armée américaine devant Saint Jean, il y avait déjà dans cette place 150 Canadiens commandés par M. de Bellestre et M. de Longueuil. C'étoit en partie des nobles et des négociants riches qui n'avaient pas craint d'abandonner leurs familles et leurs propriétés pour voler à la défense de la frontière.

Dependant la masse de la population canadienne restait indifférente à la lutte. Ni la proclamation du gouverneur, ni la circulaire de l'Evêque ne purent la décider à prendre les armes. Les Canadiens regardaient le conflit comme une querelle de frères dont ils connaissaient bien peu la cause. Dans les Anglais et dans les Américains, ils voyaient également des ennemis de leur religion et de leur nationalité. Comme nous avons essayé de le démontrer, il y a un instant, le gouvernement, jusqu'en 1774, n'avait rien fait pour gagner leur affection, et l'acte de Québec qui venait à peine d'être promulgué, ne leur étoit presque pas connu. Un bon nombre se rappelaient encore que lors de la conquête, les Anglais avaient exigé d'eux ou de leurs pères une stricte neutralité, et se croyaient tenus de garder la même conduite dans cette guerre.

Plusieurs autres causes contribuèrent à cette abstention: la nomination de quelques officiers impopulaires, les injustices commises dans la distribution des grades, et surtout la conduite hautaine de certains seigneurs. (2)

(1) Voici ce mandement que nous avons trouvé dans les Archives de l'Archevêché, et que nous avons cru devoir reproduire au long.

"JEAN OLIVIER BRIAND par la miséricorde de Dieu, et la grâce du St. siège. Evêque de Québec, etc. A tous les peuples de cette colonie. Salut et Bénédiction.

"Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime Souverain qui est en même temps le nôtre, vient de faire une irruption dans cette Province, moins dans l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous engager à de pas vous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le Roi Georges III. depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire; les faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion, et en vous faisant participer à tous les privilèges et avantages des Sujets Britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la Couronne de la Grande Bretagne. Mais des motifs encore plus pressans doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos sermens, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditions qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentimens de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avait gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées: on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies et nous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et la signature de notre secrétaire le 22 Mai 1775.

† J. OL. EVEQUE DE QUEBEC,

Par Monseigneur,

F. PERRAULT, Ptre., Secret.

(2) "M. Sanguinet donne les détails suivans sur la nomination des officiers :

"En conséquence de cette proclamation (du Gouverneur) M. Dufy Desaulniers fut nommé Colonel, M. Neveu-Sevestre Lieutenant Colonel, et M. St. George-Dupré Major des milices du district de

Ces derniers prétendaient avoir le droit de les contraindre au service militaire, et voulurent l'employer avec rigueur. Ainsi M. Lacorne, jeune officier de 22 ans, souleva le mécontentement de ses censitaires par son arrogance, et il alla jusqu'à frapper ceux qui lui résistaient le plus. Les mémoires de M. Mazères nous rapportent aussi la conduite impérieuse de M. Deschambault dans sa seigneurie de Chambly et de M. Cuthbert à Berthier. Les Canadiens voulaient bien respecter leurs seigneurs et remplir toutes leurs obligations de censitaires, mais ils leur niaient le droit de commander le service militaire. Ainsi, tout ce qu'on put obtenir des Canadiens, et cela grâce surtout à l'influence du clergé, fut de rester tranquilles chez eux. C'était déjà beaucoup quo de résister aux séductions et aux promesses des Américains. Quelques milliers d'entre eux eussent-ils favorisé les dessins du Congrès, le Canada était à jamais perdu pour l'Angleterre.

D'un autre côté, les Américains avaient tout fait pour gagner nos ancêtres. (1) Leurs agents répandus dans les villes et les

Montréal, à qui il donna les pouvoirs de rétablir la milice et de nommer des officiers. Ces trois Messieurs commencèrent à faire des injustices, pour favoriser leurs familles et leurs amis, de manière que les anciens Lieutenants de milice, ils en firent des Enseignes, et des personnes qui n'avaient jamais été dans les milices des Capitaines, et laissèrent plusieurs anciens officiers qui n'eurent point de places. Cela fit nombre de mécontents. Toute la ville murmurait, et pour comble de malheur la populace refusait de se mettre en milice, sous prétexte que le Colonel Temple leur avait promis qu'il se formeraient en compagnies de trente hommes, et qu'ils auraient la liberté de nommer leurs officiers. Tout ceci se passait sous les yeux du Gouverneur. Malgré les représentations qui lui furent faites, il ne voulut y avoir aucun égard; au contraire, il fit expédier les commissions pour ceux qui avaient été nommés par Messieurs Dufy-Desautiers, Neveu-Sevestre et St. George-Dupré. A Québec, Messieurs Voyer, Colonel, Dumont, Lieutenant-Colonel, et Dupré Falné, Major.

Dans ce moment critique, les mauvais sujets n'épargnaient point leurs peines pour indisposer le peuple et y mettre la confusion. Ils répétaient continuellement qu'ils avoient eu raison de prévenir les Canadiens, qu'ils avoient le gouvernement français, et qu'ils seroient sujets aux lettres de petit cachet. Cependant le Général Guy Carleton n'ignoroit point tous ces discours séditieux, mais il ne fit aucune démarche ni punition pour en arrêter les progrès. Il fit envoyer des ordres dans les campagnes pour rétablir la milice, et mettre les habitants en compagnies. Il s'y commit également des injustices et la majeure partie des habitants se trouvèrent mécontents, et même plusieurs paroisses ne voulaient point recevoir leurs officiers. Si les milices eussent resté sur l'ancien pied lors de la conquête du Canada au lieu d'avoir fait des Baillis, il y auroit eu beaucoup moins de difficultés. En outre, plusieurs marchands anglois qui étoient à Montréal refusèrent de se former en compagnie et de servir comme militaires, mais William Hey, Ecuier, Juge en chef, qui étoit à Montréal depuis peu de jours, leur fit une remontrance qui fit un bon effet, comme étant obligés de donner l'exemple aux Canadiens. Alors ils se soumettent la plus grande partie. Le Général passa les milices de la ville en revue, où les Canadiens lui témoignèrent avoir beaucoup de satisfaction de servir sous ses ordres, et paroisoient bien disposés à remplir leurs devoirs, et à repousser les Bastonnais, s'ils faisoient une nouvelle tentative dans la province.

Le Général envoya dans les campagnes plusieurs jeunes gens, plus étourdis que sages, pour passer les milices en revue. Le Sr. Lacorne fut envoyé à Terrebonne pour cet effet. Tous les habitants assemblés témoignèrent de la répugnance à se mettre en milice, parce qu'un d'entr'eux leur avait lu la lettre du Congrès en date du 26 Octobre 1774.

(1) " Dans le mois de Février, dit Sanguinet, le Congrès envoya des députés incognito, pour conférer avec les marchands des villes de Québec et de Montréal, pour entrer dans la conspiration, sous prétexte d'acheter des chevaux. Il y eut une assemblée à Montréal, les choses s'y passèrent secrètement. Les députés auroient désiré que les Canadiens eussent été de l'assemblée, mais il n'en fut pas un seul, et les marchands anglois de Montréal, leur dirent qu'ils sçavoient que les Canadiens ne voulaient point entrer dans l'union proposée. Effectivement le plus grand nombre prit le parti de la neutralité, sous prétexte qu'ils avoient fait serment de ne point prendre les armes contre les anglois. Il étoit de la politique de les entretenir dans cette opinion; c'est à quoy les mauvais sujets ne manquoient pas.

" Par l'impunité de toutes ces démarches nocturnes, la ville de Montréal fut bien vite remplie d'espions qui avoient correspondance avec plusieurs marchands anglois de Montréal et de Québec. Enfin ils combinèrent à faire leur entreprise sur la province de Québec; il leur étoit d'autant moins difficile qu'ils étoient assurés de la disposition de la plus grande partie des habitants, ils sçavoient en outre ce qui se passoit dans la province, le peu de troupes qui y étoit. Un

campagne, avoient distribué les adresses du Congrès. Dès le début, les marchands les plus riches et les plus influents devinrent leurs auxiliaires, et firent de la propagande chez le peuple. On cite, entre autres, M. François Cazeau, riche négociant de Montréal, qui étoit très-influent, parmi les sauvages; M. Ths. Walker, (1) qui agit d'une manière si ouverte, que le gouverneur finit par le mettre en prison, et M. James Price, qui se chargea, sans autorisation, de la défense des intérêts canadiens auprès du Congrès. (2)

Dans leurs proclamations, les Américains faisoient sonner bien haut les avantages de la liberté et de l'exemption des taxes. Suivant eux, la différence de religion ne devoit pas empêcher les Canadiens de s'unir à eux. Ils exposaient en outre les défauts de l'acte de Québec, les invitaient à défendre ensemble des droits communs et à envoyer des députés au Congrès. Ils espéroient toujours voir nos pères, mécontents des injustices commises prêter leur concours. Mais ces adresses, quoique rédigées avec modération, n'eurent pas le résultat désiré. En vain les Américains proclamaient-ils qu'ils n'étoient pas les ennemis de la religion catholique, les canadiens connoissaient les sentiments contraires exprimés dans leur lettre du 5 septembre au peuple anglois. Ils avoient alors reproché au gouvernement britannique d'avoir rétabli les lois françaises et reconnu la religion catholique, " religion, disaient ils, qui avait fait, en Angleterre, couler des floues de sang, avait semé l'impunité, la bigoterie et la persécution, et porté dans chaque partie du monde le meurtre et la rébellion." Ce langage fanatique étoit une faute grave de la part du Congrès. Aussi contribua-t-il pour beaucoup à assurer la neutralité de la masse des canadiens, tandis qu'un bon nombre se déclaraient royalistes.

Quelques centaines de canadiens seulement embrassèrent la cause du Congrès. Ils furent pour cela désignés sous le nom de *congréganistes*, par les amis du gouvernement. Si l'on excepte les marchands, ils appartenaient presque tous à la classe agricole et industrielle, et résidoient dans les villes et dans les paroisses de la rivière Chambly.

grand nombre de marchands anglois se montrèrent publiquement dévoués en faveur des Bastonnais par leurs discours et cherchaient à soulever le peuple et à mettre la confusion.

Dans une autre page, le même auteur raconte l'incident suivant: " Le premier May 1775, les mauvais, sujets commencèrent à insulter le buste de Sa Majesté qui étoit sur la place de la Haute Ville à Montréal. On trouva le matin le buste barbouillé de noir avec un chapelet de patates passé dans le cou et au bout une croix de bois avec cette inscription—VOILA LE PAPE DE CANADA ET LE SOT ANGLAIS. Aussitôt le Général Guy Carleton, Gouverneur de la Province à Québec, fut instruit de l'insulte fait au buste de Sa Majesté. Les Canadiens indignés et mortifiés d'une telle insulte, à quoy ils ne s'attendoient pas, eurent quelques difficultés, avec plusieurs anglois à ce sujet. Monsieur de Belestre, ancien capitaine et chevalier de St. Louis, fut frappé par un nommé Frinke, et le Sr. Lepailleur par le nommé Solomon. Il y avait quelques indices que c'étoient des Juifs et des mauvais sujets anglois qui avoient commis cet insulte, sans qu'on ait pu découvrir les criminels.

(1) " Thomas Walker, marchand de Montréal, qui demeurait à l'Assomption, employa tous les moyens pour faire révolter les habitants tant de cette paroisse que de celles voisines. Il fit pour cet effet plusieurs assemblées; il avait même des correspondances avec les Bastonnais."

(2) " James Price qui étoit un marchand de Montréal et qui y avoit fait sa fortune, étoit parti dès le printemps pour la Nouvelle Angleterre sans doute pour conférer avec ses amis sur le plan qu'il conviendrait pour attaquer le Canada. Il arriva à Montréal après la prise de Carillon et de la barque à St. Jean. Il assura les Canadiens que le Congrès étoit mortifié de l'insulte qu'Arnold et Allein avoient faite au Canada, que le Congrès les avoit mandés pour les faire punir, il apporta une lettre du Congrès pour tranquilliser les Canadiens. Tout ceci n'étoit qu'un jeu et quo pour mieux tromper les Canadiens, puisque les Provinces-Unies levoient des troupes dans ce temps, pour faire une expédition dans la province de Québec. Le Général interrogea James Price pour tâcher de connoître la vérité, mais il fut également trompé. Il obtint la permission pour descendre à Québec, où il resta quelque temps. Après s'être assuré de la disposition des mauvais sujets de la province et avoir pris toutes les connoissances qu'il désiroit, il déserta et se rendit à Boston et de là au Congrès où il rendit compte de sa mission et de l'état où il avoit laissé la Province de Québec.

" Le Sieur Livingston, père, qui demeurait près du faubourg des Récollets avoit une correspondance exacte avec les Bastonnais par le moyen des Sauvages, et qui leur apprenait tout ce qui se passait à Montréal, son fils qui commandait un parti Bastonnais entraîna ses deux autres frères du consentement de leur père, dans son parti."

Sanguinet.

Carleton, n'ayant pas réussi à lever en masse la milice canadienne, essaya de former des corps de volontaires, et pour cela offrit des octrois de terre. Quelques centaines seulement acceptèrent ces avantages. (1) Il s'adressa ensuite aux sauvages et s'efforça de les convaincre qu'il était de leur intérêt de faire cause commune avec lui. Il en gagna plusieurs centaines, malgré les tentatives contraires faites par M. Cazeau et autres partisans des Américains. Le colonel Guy Johnston en réunit plusieurs centaines des diverses nations. Mais leur zèle fut de peu de durée. Ils se débandèrent au mois d'octobre, lorsqu'ils virent l'avantage passer du côté des Américains.

Quand Montgomery parut devant Saint Jean, Carleton était déjà assez bien préparé. La garnison de ce fort commandée par le major Preston, se composait de 30 réguliers, de 150 volontaires canadiens, et d'un petit nombre de sauvages. Ce fort quoique en mauvais ordre, était défendu par une bonne artillerie. Carleton devait aller au secours de la garnison avec la milice de Montréal et les volontaires que le col. McLean devait amener de Québec.

Montgomery commença le siège de Saint-Jean, le 17 septembre. (2) Il venait de recevoir un renfort qui portait son armée à 1500 hommes environ. Le nouveau général, irlandais de naissance, était un officier distingué, idole de ses soldats. Entré dans l'armée anglaise en 1756, il avait combattu à Louisbourg, suivi ensuite l'armée du général Amherst chargée en 1759 de la conquête des forts du Lac Champlain. Plus tard on le retrouve dans les Indes Occidentales, où il est élevé au grade de capitaine. En 1771, ayant abandonné le service militaire, il se fixa aux Etats Unis, et il s'y livra à l'agriculture. Au commencement de la révolution, il embrassa la cause des Américains qui le déléguèrent au premier congrès de New-York, et peu après le nommèrent brigadier général dans l'armée.

Montgomery, érigea une batterie du côté nord du fort Saint-Jean. Un détachement de volontaires et de soldats sortit pour s'opposer à ces travaux. Il y eut une escarmouche assez sérieuse pendant laquelle les assiégés perdirent deux soldats et M. Beaulieu des Ruisseaux. Comme les munitions manquaient aux Américains, le siège fit d'abord peu de progrès. Ils se rendirent maîtres de toutes les campagnes du sud, et établirent un camp à Laprairie et un autre à Longueuil, et toute communication entre Montréal et Saint Jean, fut dès lors interrompue. (3)

(1) Nous sommes porté à croire qu'un seul régiment, le Royal Emigrant du col. McLean, se forma avec ces conditions.

(2) "Quand M. Longueuil fut rendu à Saint-Jean, il eut ordre d'aller passer la nuit à deux milles du fort avec trente des volontaires. Les Bostonnois, qui s'étoient retirés à l'Île-aux-Noix après le combat avec les Sauvages, revinrent cette même nuit en berges pour prendre possession des retranchements qu'ils avaient faits quelques jours auparavant à l'endroit même où M. de Longueuil et les trente volontaires étoient logés. Ils crurent qu'ils ne pourroient point soutenir aux Bostonnois. Etant trop peu de monde—ils les abandonnèrent. Mais par réflexion les Sieurs Perthuis, de la Bruère, Campion, et un sauvage abénakis, entrèrent dans une petite maison qui était dans les retranchements, pour y faire du feu pour se chauffer. Messieurs de Boucherville et de la Magdeleine restèrent dehors de la maison en faction, et le restant des volontaires s'embarquèrent dans un bateau pour faire en sorte de découvrir les Bostonnois, mais il étoient sur leurs talons sans qu'ils s'en aperçussent, car la maison étoit investie quand le Sieur Perthuis et les autres voulurent en sortir. Le Sieur Perthuis, interprète des Iroquois fut tué, avec le sauvage abénakis, le Sieur de la Bruère eut les bras cassés et le Sieur Campion se sauva sans aucun mal. Les volontaires qui étoient dans le bateau voulurent aller leur donner du secours, mais ils furent fusillés par les Bostonnois, sans qu'il y eut personne de tué ny blessé. Après cette petite action les Bostonnois, au nombre de douze à quinze cents—vinrent se camper auprès des retranchements de St. Jean, pour l'assiéger. Dès lors les Sauvages se retirèrent dans leur village."—Sanguinet.

(3) "Les Bostonnois, dit Sanguinet, mirent un camp au fort de La Prairie de la Magdeleine et un autre au fort de Longueuil. Par ce moyen ils avoient la facilité de courir toutes les campagnes du sud jusqu'à Sorol. Malgré l'invasion des Bostonnois dans toutes les côtes du sud, tout paroissoit aussy tranquille à Montréal que si nous eussions été dans une profonde paix. Cependant les citoyens de Montréal voyoient avec douleur que le Général faisoit embarquer dans les navires qui étoient mouillés devant la ville, toutes les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étoient à St. Jean. Tout étoit disposé à partir pour Québec à la première alerte. Il n'y avoit plus de communication dans les campagnes du sud, et même on ignoroit ce qui s'y passait. L'on vit la ville se remplir d'étrangers qui arrivoient tous les jours sous le titre de marchands, quoiqu'ils fussent réellement des officiers des Bostonnois qui avaient bloqués les retranchements à St. Jean, qui étoient conséquemment autant d'espions."

Les Américains, sachant que la ville de Montréal était mal défendue; tentèrent de la surprendre, comptant pour réussir sur le concours des mécontents. Le 24 septembre, le Col. Allen traversa de Longueuil avec 150 hommes. A cette nouvelle, les citoyens prirent d'eux-mêmes les armes. Le général Carleton permit à 200 volontaires canadiens, à une trentaine d'anglais et à quelques réguliers d'aller à leur rencontre. Ils trouvèrent les Américains à la Longue-Pointe et les attaquèrent avec vigueur. Pendant une demi-heure le combat fut vif. Les Américains eurent cinq hommes tués et plusieurs blessés. Ils commençaient déjà à retraiter, lorsque les nôtres les cernèrent du côté du bois et firent prisonniers le Col. Allen et 36 soldats. Ce succès ne fut pas obtenu sans des pertes sérieuses de notre côté. Le major Carden et M. Paterson, marchand, blessés grièvement, moururent peu après. Un canadien et un soldat furent aussi tués. Carleton comptait si peu sur la victoire, qu'il se tenait prêt à s'embarquer avec ses officiers sur les navires, si les citoyens étoient repoussés. (1)

Ce succès encouragea beaucoup la population de Montréal, et réveilla le zèle des habitants. Ces derniers arrivèrent à Montréal les jours suivants en grand nombre. Au commencement d'octobre, on en comptait 1200 auxquels le gouverneur distribua des armes. (2) La milice de Montréal fournissoit en outre 600

(1) Extrait du *Mémoire de Sanguinet* :

"Nous étions dans cette situation au 24 Septembre 1775, quand Allein, un chef des Bostonnois, avec environ cent cinquante hommes du camp de la Pointe-Olivier, traversèrent de Longueuil au Courant Ste. Marie près Montréal à dix heures du soir. Il se logea chez plusieurs habitants. Dans la nuit, Allein, Loizeau et Dugand, vinrent dans plusieurs maisons du faubourg de Québec, particulièrement chez Jacques Roussain qui était passager de la ville à Longueuil, qui leur prêta des canots pour leur aider à traverser une partie des Bostonnois qui étoient encore au fort de Longueuil. Il fut même les voir à Ste. Marie avec sept ou huit autres. Le Général Guy Carleton, ainsi que les citoyens de la ville, ignoraient que les Bostonnois fussent si près de la ville, jusqu'au vingt-cinq, à neuf heures du matin, qu'un nommé Deshotel qui allait à sa terre à la distance d'une lieue plus bas que Montréal, qui vit les Bostonnois dans plusieurs maisons; alors il revint aussitôt par les champs pour avertir la ville. Dans l'instant l'on ferma les portes et l'on fit battre la générale. Aussitôt les citoyens canadiens et anglais de la ville se rendirent dans le Champ-le-Mars avec leurs armes, et de là à la cour des casernes pour prendre des balles et de la poudre pour aller repousser l'ennemi. Cette démarche se fit d'eux-mêmes, sans avoir reçu d'ordre, ny même de permission du Général. Pendant ce temps l'on vit plusieurs personnes, et surtout le colonel Jamson (Johnston), Surintendant des Sauvages, Clause et toutes les femmes et enfants des officiers qui, avec leur bagage, s'embarquèrent dans les navires qui étoient mouillés devant la ville.

"Les citoyens sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents canadiens et trente marchands anglais. Le reste des marchands anglais ne voulurent point y aller. C'est là où l'on reconnut le plus ouvertement les traitres. Il sortit aussitôt de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bostonnois se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Des Canadiens cernèrent les Bostonnois du côté du bois, et leur coupèrent chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente six Bostonnois avec Allein qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite. Nous eûmes le Major Carden qui fut blessé, et le Sr. Alexandre Paterson, marchand de distinction, qui sont morts de leurs blessures; un soldat et un ouvrier tués, et un manchonnier blessé. Pendant le combat, le Général Guy Carleton et le Brigadier Prescott restèrent dans la cour des casernes avec environ quatre-vingt et quelques soldats, lesquels avoient leurs havresacs sur le dos et leurs armes, prêts à s'embarquer dans les navires, si les citoyens de la ville étoient repoussés; mais tout le contraire heureusement arriva, car ils revinrent victorieux avec leurs prisonniers que l'on mit à bord des navires. Sitôt leur retour, les citoyens proposèrent au Général que s'il vouloit, il partiroit quatre-vingt ou cent citoyens à cheval ou en calèche pour poursuivre les fuyards bostonnois, mais il les refusa. Cependant il étoit facile de tous les prendre, car une partie s'étoit sauvée à la coste St. Léonard et dans les bois. Il n'étoit question que d'aller s'emparer des canots qui étoient le long de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles, par ce moyen ils n'auroient pas pu traverser du côté du sud, ce qu'ils firent pendant la nuit suivante mais non pas sans crainte."

(2) "Les habitants des campagnes, dit Sanguinet, se montrèrent si zélés qu'il vint à Montréal quarante-deux hommes de Sainte-Anne, à dix-huit lieues de Québec. Les habitants de la paroisse de Varennes se distinguèrent plus qu'aucune autre, qui est situé au sud du fleuve St. Laurent, dans laquelle les Bostonnois passaient et repassaient tous les jours. Il arriva à Montréal plus de trois cents de

hommes qui montèrent la garde régulièrement. Les bourgeois et les marchands des deux origines, non compris dans la milice, s'étaient organisés en compagnie de volontaires. Tous étaient remplis de zèle, et attendaient avec impatience les ordres du gouverneur.

Avec les miliciens, les troupes régulières et les sauvages, le gouverneur pouvait former un camp de 2500 hommes. « Cette armée, dit Sanguinet, aurait été plus que suffisante pour faire lever le camp de Saint-Jean..... Tout le monde se flattait que le général donnerait ordre de traverser à Longueuil. » Il refusa toujours, au grand mécontentement de tous, disant qu'il ne voulait pas perdre de monde, que le temps n'était pas encore venu pour traverser. Il permit cependant à 60 Canadiens et à quelques soldats d'aller à Longueuil, et une autre fois, 200 autres firent une descente à Boucherville; mais ils ne purent rencontrer les Bostonnais. Tout le monde continue Sanguinet, gémissait contre la conduite du général, et se persuadait qu'il avait reçu des ordres de la cour d'Angleterre afin d'épargner le sang de ses sujets dans l'espérance que les Bostonnais rentreraient dans leur devoir. »

Evidemment le gouverneur ne montra pas assez de confiance dans nos ancêtres. Il s'en défiait à tort, ces braves étaient trop bien disposés pour le trahir. Mais il voyait dans la population de Montréal un grand nombre de personnes qui montraient ouvertement leurs sympathies pour les Américains. Il se trouva en outre trompé par la défection des habitants de Chambly et des Sauvages qui abandonnèrent la cause du roi.

Carleton perdit ainsi l'occasion de secourir à temps les garnisons de Chambly et de Saint-Jean, et d'opérer sa jonction avec le Colonel McLean. Ce dernier conformément à ses ordres avait réuni à Québec environ 350 Canadiens et soldats du *Royal Emigrant*. Ceux-ci étaient composés en partie de montagnards de M. Fraser, licenciés après la conquête. Il se dirigea vers Sorel, et prit en passant aux Trois-Rivières 67 miliciens levés dans les environs de la ville. (1)

La reddition du fort Chambly fut un rude échec pour la cause du roi. Montgomery avait envoyé le major Brown avec 150 hommes attaquer ce fort, et lui avait associé le major Livingston. Ce dernier, qui avait résidé dans l'endroit où il avait des parents et des amis, s'était mis à la tête d'un certain nombre de Canadiens de Chambly et des environs. (2) L'ennemi avait à peine tiré quelques coups de canon, que le major Stopford capitula honteusement, le 18 octobre, après un jour et demi de siège, et avant qu'aucune brèche n'eût été faite au fort qu'il livra ainsi avec 17 canons et une grande quantité de munitions. (3)

cette paroisse, avec la meilleure volonté du monde. Alors plusieurs paroisses des environs de Montréal s'offrirent à marcher contre les Bostonnais de bonne volonté. Il se trouva, au commencement du mois d'octobre dans la ville de Montréal plus de douze cents habitants des campagnes, joints à plus de six cents de la ville, des faubourgs et de la banlieue de Montréal, ce qui aurait fait une petite armée respectable. Il aurait été facile de traverser au sud du fleuve St. Laurent et de se camper auprès du fort de Longueuil. Il arriva aussi à Montréal cent sauvages du Lac-des-Deux-Montagnes et de St. Régis.

(1) Ces miliciens étaient sous les ordres de M. Godefroy de Tonnacourt et de M. de Lanaudière. Ils appartenaient aux paroisses de la Rivière-du-Loup, de Machiche et de Maskinongé. Les habitants des autres paroisses refusèrent de prendre les armes. *Journal de J. B. Hudeaur.*

(2) « James Livingston, Jérémie Dugan, ferronnier et Loizeau, forgeron, qui demeurent dans la Rivière Chambly firent revoltier quelques habitants de la Pointe Olivier, et se déclarèrent leurs chefs. » *Sanguinet.* (Le Col. James Livingston était le fils de John Livingston de Montréal.)

(3) « Le général Montgomery envoya environ cent cinquante hommes, le 18 d'octobre, pour attaquer le fort Chambly, avec une pièce de canon de douze et une autre de quatorze. Pendant ce petit siège les Bostonnais venoient à Longueuil, vis-à-vis de la ville; battoient du tambour et juroient du flre et même tiroient quelques coups de fusil, sans doute pour se moquer et pour intimider les esprits; mais il est certain que le commandant du fort Chambly, avec sa garnison au nombre d'environ soixante hommes, se rendirent aux Bostonnais après quelques coups de canon, sans perdre un seul homme de part ni d'autre. Les Bostonnais trouvèrent dans ce fort cent trente-trois barils de poudre, cent cinquante quarts de farine, dix pierriers, cinq mortiers, deux pièces de canon, trois cents bombes et les drapeaux des troupes qui étaient dans les retranchements de St. Jean. Ils avoient grandement besoin de ces articles, car ils manquoient tellement de tout. On n'apprit cette nouvelle à Mont-

Avec ce matériel, Montgomery put ériger une nouvelle batterie contre le fort Saint-Jean, et le 1er novembre, il commença un feu des plus vifs qui blessa plusieurs des assiégés. Le lendemain, il envoya un prisonnier annoncer au major Preston l'insuccès du général Carleton devant Longueuil et lui demander la capitulation immédiate de la place. (1)

Les assiégés commençaient à perdre l'espoir d'être secourus à temps; déjà ils étaient réduits à la demi-ration. Ils consentirent donc à capituler, moyennant les honneurs militaires, puis ils déposèrent les armes. On permit cependant aux officiers de reprendre leurs épées en considération de leur bravoure.

D'après les mémoires du temps, il y eut de notre côté, pendant le siège, 14 tués et 77 blessés. M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay, était au nombre de ces derniers. Les pertes des Américains étaient un peu moins considérables. (2)

La conduite du major Preston, de ses troupes et des volontaires fut digne d'éloge. Ils avaient enduré les fatigues d'un siège de 45 jours, dans un fort mal construit. Les nobles et les bourgeois s'étaient surtout distingués, et on les vit s'exposer comme de simples soldats; exemple in-signe de dévouement et de respect pour l'autorité digne de notre plus vive reconnaissance. Ces braves, oubliant leurs anciens griefs contre l'Angleterre, avaient d'eux-mêmes couru à la frontière au premier danger, et pour cela, fait des sacrifices considérables. Ils défendirent le drapeau britannique avec la même ardeur qu'ils avaient déployés autrefois, eux ou leurs pères, à Carillon et sur les plaines d'Abraham pour le drapeau français. Maintenant ils allaient subir les privations et les ennuis d'un exil de plusieurs mois, car toute la garnison composée de 500 personnes fut envoyée prisonnière dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. (3)

Voici comment s'était passée la malheureuse affaire de Longueuil. Carleton, écartant enfin l'impatience de ses troupes, s'était décidé, le 26 octobre, à traverser le fleuve sur des bateaux, à la tête de 800 Canadiens et 300 soldats et sauvages. Au lieu d'aller rejoindre le corps de McLean, à Sorel, il tenta de débarquer à Longueuil. Là se trouvaient 300 Américains, commandés par Warner et avantageusement postés.

real que huit jours après, encore parce que fut M. Montgomery, qui envoya un de ses soldats en apporter la nouvelle au Général Guy Carleton. Cette nouvelle alléga toute la ville de Montréal, et les citoyens reconurent plus que jamais que si le Général avoit voulu faire un camp au fort de Longueuil, qui n'est qu'à quatre lieues de celui de Chambly, il est certain qu'il n'auroit pas été pris, ny même attaqué, car en moins de deux heures l'on pouvoit luy donner des secours. » *Sanguinet.*

(1) « Montgomery, dit M. Berthelot, fait annoncer au Major Preston, la tentative infructueuse du général C. devant Longueuil, et lui envoie en même tems le prisonnier Lacoste, qu'il fait le porteur de la lettre dont suit copie :

« M. c'est avec le plus grand regret du monde que je vois une troupe aussi vaillante et de si bon patriotes si obstinés à répandre leur sang et à défendre une place qui n'est plus défendable par aucun endroit. J'ai appris par un de vos déserteurs que vous perdiez vos munitions et vos instruments de guerre. Une telle conduite me rendrait excusable des extrémités auxquelles pourroient se porter mes soldats. » Cette lettre fut suivie d'une cessation d'hostilité et de pourparlers relatifs à la reddition de la place.

« Le 3, la garnison de St. Jean, aux termes de sa capitulation, sortait de ses forts, les armes à la main, avec deux pièces de canon, tambour battant, mèche allumée, en file tout et, au commandement du Major Preston, mit bas les armes. Le Major Américain qui était venu avec un détachement pour être présent à la reddition de la place, dit aux officiers anglais et aux volontaires Canadiens que d'aussi braves gens méritoient une exception en leur faveur, et leur permit de reprendre leurs sabres et leurs épées; ce qu'ils acceptèrent comme un témoignage honorable de leur courage. » — *Mémoire de M. A. Berthelot.*

(2) D'après la lettre d'un officier, les Américains n'eurent que 9 tués et 5 ou 6 blessés; 17 canons furent pris. — *Verreau, Invasion du Canada, page 366.*

(3) M. Duchesnay, dans une lettre du 31 janvier 1776, donne le nom des officiers du corps des volontaires : M. de Bellestre, colonel, M. de Longueuil, major, MM. de Boucherville, de la Vallée, de St. Ours, de Rouville, d'Eschambault et de Lotbinière, capitaines. (Invasion du Canada par l'abbé Verreau page 324.) Parmi les autres, on remarquait de la Corne, de Lalonde, de Montigny, de LaMadeline, de Montesson, de Salaberry, de Tonnacourt, Duchesnay, de Florimont, Perthuis, Hervieux, Gauchers, Moquin, Lamarque, Demusseau, Campion, Gtasson, Beaubien. (Bibaud, Histoire du Canada.)

Ils laissèrent approcher les vaisseaux près de terre et commencent un feu si ardent que Carleton ne crut pas devoir débarquer, et, donnant ordre de virer de bord, il revint à Montréal, laissant sur le rivage quelques canadiens et sauvages qui furent ou tués ou faits prisonniers. (1)

(A continuer.)

Dictionnaire technologique.

- COLLECTEUR, s. f.**—Dans les bateaux à vapeur, couronne du grand piston.
- COLLIER, s. m. Mar.**—Cercle de fer servant à contenir les mâts de hune, de perroquet, les bouts dehors, etc.
- COLLIÈRE, s. f. Tech.**—Perche qui forme la base d'un train de bois.
- COLLURE, s. f. Rel.**—Action de coller.
- COLONNE, s. f. Charp.**—Grosse solive, posée à plomb, pour faire des édifices de charpente. Men —Sorte de grande varlope renversée. Tonn.—Billot de bois carré sur lequel les tonneliers joignent et rabotent les fonds.
- COLOMBELLE, s. f. Imp.**—Filet qui sépare deux colonnes.
- COMBLE, s. f. Arch.**—Construction qui couronne le sommet d'un édifice.
- COMPAS, s. m.**—Instrument en bois ou en métal à deux branches qui s'ouvrent et se ferment par une extrémité. Il sert à divers usages et dans un grand nombre de métiers.
- COMPOSITEUR, s. m. Imp.**—Instrument sur lequel le compositeur assemble les lettres pour former des lignes de longueur égale.
- CONDENSEUR, s. m.**—Récipient d'une machine, dans lequel la vapeur se condense.
- CONTRE-ARC, s. m. Mar.**—Partie de la quille d'un navire située sous les pieds de la mâture.

(1) Sanguinet raconte ainsi l'insuccès de Carleton devant Longueuil : Enfin, le lundi trente octobre, le Général Guy Carleton annonça qu'il avoit envie d'aller débarquer à Longueuil. Dans le moment il se trouva environ huit cents hommes canadiens, cent trente hommes de troupes et quatre-vingts sauvages qui s'embarquèrent dans quarante bateaux, berges et chaloupes. Cette petite armée s'assembla dans la cour des casernes à Montréal, à qui on distribua de la poudre et des balles. Le général assembla quelques officiers dans une chambre, et leur donna l'ordre de la marche qu'il fallait tenir. En suite de quoy cette petite armée partit, les bateaux traversèrent tout droit à Longueuil. Ils arrivèrent près de terre à trois quarts de lieue au-dessus du fort, ils n'y trouvèrent qu'une garde de dix hommes, qui fut au moment de se sauver, mais comme l'on fit signe aux bateaux les plus près de terre de se retirer au large, la garde des Bastonnais tira sur eux. Ensuite les bateaux se promènèrent devant Longueuil, comme les jours précédents, hors de portée de fusil. Pendant ce temps les Bastonnais qui étoient dans le fort de Longueuil vinrent rejoindre la garde au nombre de cent quatre hommes, et trente qui étoient restés dans le fort. Enfin, fatigué de se promener, le général descendit dans l'Île Ste. Hélène, et quelques Canadiens avec les sauvages mirent pied à terre sur des battures et commencèrent à fusiller sur les Bastonnais qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M. Montigny, l'aîné, conduisoit un des bateaux sur lequel il y avoit un canon, demanda au général ce qu'il falloit faire : il luy répondit qu'il falloit aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir les Bastonnais amenèrent une pièce de canon, qu'ils avoient reçue le matin du fort Chambly, qui commença à tirer sur notre petite armée. Alors le général revint en ville avec tout son monde. Les sauvages et quelques Canadiens qui étoient avec eux sur les battures se distinguèrent dans ce petit combat. Il y eut trois sauvages tués et deux fait prisonniers ; le sieur Jean-Baptiste Lemoine et un nommé Lacoste, perruquier, furent aussy faits prisonniers.

Voici la version de M. Berthelot sur la même affaire :

"Pendant qu'il (McLean) attendoit avec impatience l'arrivée du Gouverneur Carleton, celui-ci partit en effet de Montréal avec 800 miliciens et se rendit à l'Île Ste. Hélène, vis-à-vis cette ville, et y resta environ 3 jours ; mais enfin cédant à l'impatience des Canadiens, il se détermina, le 26 au matin, à traverser à Longueuil. Comme il approchoit de terre, il aperçut que l'ennemi se donnoit beaucoup de mouvement, sans doute dans le dessein de s'opposer à son débarquement. C'étoit en effet le Col. Warner qui étoit à la tête de 300 Vermontois. Quelques canadiens ayant eu la témérité d'aller à terre, entendirent de toutes parts siffler les balles de l'ennemi et se réfugièrent derrière les rochers, espérant que le gouverneur viendrait à leur secours. Il n'en fut rien, et ils furent faits prisonniers : de leur nombre étoit un M. J. Blo. Despins et Lacoste, perruquier.

- CONTRE-RISEAU, s. f. Techn.**—Morceau de bois garni de métal, qui est destiné à former par le bas un tuyau d'orgue.
- CONTRE-BOUTER, ou contre-buter, v. a. Arch.**—Appuyer un mur par un autre mur posé à angle droit.
- CONTRE-CLEF, s. f. Arch.**—Le vousoir placé immédiatement à gauche ou à droite d'une voûte.
- CONTRE-FICHEL, s. f. Charp.**—Pièce de bois posée obliquement contre un mur pour le soutenir.
- CONTRE-LATTE, s. f. (Charp.)**—Tringle de bois, qui se met de haut en bas, entre les chevrons d'un toit, pour soutenir les lattes.
- CONTRE-MAÎTRE, s. m.**—Celui qui dirige les ouvriers dans une grande fabrique.
- CONVEXE, adj.**—Qui présente une courbure en saillie. Un verre convexe.
- COQ, s. m. Horlog.**—Platine ornementée dont on couvre le balancier.
- COQUERON, s. m. Mar.**—Chambre à l'avant de certains bâtiments où elle sert de cuisine. Espèce de petites armoires dans les chaloupes.
- CORDAGE, s. m. Mar.**—Toute corde qui sert à la manœuvre d'un navire.
- CORDER, v. a.**—Mettre en corde ; corder du chanvre.
- CORDERIE, s. f.**—Atelier où l'on fabrique les cordes.
- CORNET, s. m. Mar.**—Entourage que l'on fait au pied des mâts dans les embarcations.—Cornet d'épisse, sorte de broche pour épisser un cordage.
- CORNETTE, s. f. Constr.**—Ferrement qui défend un coin de mur.
- CORNIER, li. re, adj. Arch.**—Qui est à l'angle d'un corps de bâtiment. Pièce cornière, poteau cornier.
- CORROY, s. m. Tann.**—Façon que le corroyeur donne au cuir.
- COUZE, s. f. Mar.**—Anneau de fer cannelé de manière à retenir le cordage qui l'entoure.
- COUTOIR, s. m. Meubl.**—Traverse pour poser le bras, dans un canapé.
- COUDRAN, s. m. Mar.**—Se dit pour godron.
- COUETTE, s. f.**—Pièce creuse, de fer ou d'autre métal, dans laquelle tourne le pivot d'une porte ou l'arbre du machine.

Biographie.

GEORGES-LOUIS LECLERC DE BUFFON, fils d'un conseiller au parlement, naquit en 1707, à Montbard, en Bourgogne. De bonne heure, maître d'une grande fortune, il voyagea en France, en Italie et en Angleterre. De retour à Paris, ses travaux sur la géométrie et la physique, et ses recherches sur la force des bois lui ouvrirent, en 1735, les portes de l'Académie des sciences.

Appelé à remplacer Dufay dans la direction du Jardin du Roi, aujourd'hui Jardin des Plantes, ses idées prirent une autre direction ; il s'appliqua d'abord à développer l'établissement confié à ses soins, et fit naître, pour les recherches sur l'histoire naturelle, une émulation inconnue avant lui ; il se livra lui-même avec ardeur à l'étude de cette science, et écrivit avec Daubenton, son ami, les quinze premiers volumes de l'*Histoire naturelle, générale et particulière*. L'un des plus beaux monuments de la science et de la littérature française.

Ecrivain judicieux, profond et élégant tout à la fois, Buffon sut appliquer à des objets décrits jusque-là sans clarté et sans éloquence, des images grandioses, des tableaux neufs et éclatants. Il a, le premier, fourni sur la structure du globe terrestre, la nature, la constitution et les mœurs des êtres qui l'habitent, des données positives et des appréciations justes. C'est lui qui ouvrit à l'observation ce champ sans limites, depuis si glorieusement parcouru par tant d'hommes de génie.

Du petit nombre des hommes illustres qui peuvent être témoins de l'admiration qu'excitent leurs travaux, Buffon lui voit sa renommée établie d'une façon inébranlable. Les savants de toutes les nations lui prodiguèrent des hommages unanimes ; des souverains étrangers le comblèrent des témoignages de leur considération, et il jouit

de la plus haute faveur auprès du gouvernement français. Louis XV érigea en comté la terre de Buffon, et le surintendant des bâtiments fit élever au célèbre naturaliste, de son vivant même, une statue à l'entrée du cabinet du roi. Buffon, dont l'admirable ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, mourut à Paris en 1788, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 28 janvier 1876, nommer l'honorable Gédéon Ouimet, C. H., surintendant de l'Instruction publique pour la province de Québec.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 28 janvier 1876, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

COMMISSAIRES.

Comté de Bellechasse, St. Lazare—M. F. N. Lemieux, en remplacement de M. Louis Goulet.
Comté de Berthier, St. Michel-des-Saints—M. Théodule Migueron *alias* Miron, en remplacement de M. Thadée Miville Dechéne.
Comté de Compton, Clifton-Est—M. Frederick Williams, en remplacement de M. William Reed.
Comté de Gaspé, Baie Sud—M. Joseph Eden, senior, en remplacement du révd. J. P. Richmond.
Comté de Gaspé, Anse-à-Valcau—M. François Desjardins continue dans ses fonctions.
Comté d'Hochelega, Village Delisle—M. Hubert Morin, en remplacement du révd. F. L. S. Adam.
Comté de Mégantic, Nelson—M. Robert Suiter en remplacement de M. John Bain.
Comté de Maskinongé, St. Didace—M. Alexis Frappier en remplacement de M. Joseph Allard.
Comté d'Ottawa, Ste. Cécile-de-Mashan—M. George Vaillant, en remplacement de M. Elie Rosette.
Comté de Stanstead, Barford—MM. Moses T. Ham et Eugène Ross, en remplacement de MM. Moses Dew et William Wright.
Comté de Vaudreuil, Ste. Marthe—M. Antoine Meloche, en remplacement de M. Théodule Desjardins.
Comté de Gaspé, Rivière-à-Marte—MM. Louis Roy, Isaac Gaze, Joseph Gaze, William Mellowney et Jean Baptiste Morin.

SYNDICS.

Comté de Gaspé, Percé—M. Thomas Kane, en remplacement de M. Thomas Mahon.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

DÉLIMITATION ET ÉRECTIONS.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu par ordre en conseil en date du 1er février 1876, définir comme suit les limites de St. Etienne, savoir : "annexer le poste des forges St. Maurice à la municipalité de St. Etienne, comté de St. Maurice."

Et par un autre ordre en conseil, en date du 28 janvier, le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les changements suivants, savoir : Village de St. Jérôme, comté de Terrebonne : lui assigner pour les fins scolaires les mêmes limites qui lui sont données pour les fins municipales, par la 31 Vict., chap. 31.

Les Grans, comté de Montmorency : séparer de la municipalité de Ste. Anne, les trois petites concessions dites "des Grans," et les ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité des "concessions des Grans."

Institutrice disponible.

Anna McGrath, élève de l'école normale et munie du diplôme pour école élémentaire anglaise et française, offre ses services. Elle préférerait une école située assez près d'une église. S'adresser à ce bureau.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, FÉVRIER, 1876.

Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, la loi sur l'Instruction publique passée à la dernière session de la législature. Cette loi est venue en force le premier février courant et l'honorable Gédéon Ouimet a été appelé à prendre la direction de ce département avec le titre de "Surintendant de l'Instruction publique." M. Ouimet avait déjà été, pendant deux ans, ministre de l'Instruction publique.

La nouvelle loi permet au lieutenant-gouverneur de conférer au surintendant des pouvoirs étendus concernant la création et l'encouragement de sociétés artistiques, l'établissement de bibliothèques, de musées, et des galeries de peinture, l'ouverture de concours et la distribution de médailles, diplômes ou autres marques de distinction pour des travaux de science, d'art ou de littérature, ainsi que l'établissement d'écoles d'adultes pour l'Instruction des ouvriers et des artisans.

Nous sommes persuadé que ce nouvel état de choses va donner une impulsion plus grande encore à l'Instruction publique dans ce pays. Nous avons, jusqu'ici, marché d'un pas rapide, et, quoi qu'en puissent dire ceux qui ont intérêt à nous représenter comme un peuple ignorant et arriéré, nous occupons, sous le rapport de la diffusion de l'Instruction, un rang bien supérieur à ceux mêmes qui nous reprochent notre défaut de progrès.

Si nous consultons en effet les statistiques des principaux états, nous voyons qu'il y a peu de pays qui soient aussi avancés que le nôtre sous ce rapport, malgré les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons placés.

Dans la province d'Ontario, qui a une population de 1,620,851 âmes, 460,851 enfants fréquentent les écoles.

Aux États-Unis, le chiffre de la population est de 38,272,112, celui des enfants fréquentant les écoles, de 7,654,322.

La province de Québec a une population de 1,191,506, et 229,506 enfants y fréquentent les écoles.

Dans la Prusse proprement dite, la population est de 19,255,139, et le chiffre des enfants fréquentant les écoles est de 3,155,069.

En France, nous avons une population de 37,882,225 et 4,336,338 enfants fréquentant l'école.

Enfin, en Angleterre, la population de 26,062,721 donne pour les enfants qui fréquentent l'école un chiffre de 2,000,000.

Ces chiffres sont pris sur le recensement de 1870 et 1872.

Or en faisant un calcul bien simple on trouve que sur chaque cent de la population, à Ontario, 28 enfants fréquentent l'école; aux États-Unis, 20; à Québec, 19; en Prusse 15; en France 11, et en Angleterre 7 seulement. Nous avons dans ce calcul mis de côté les fractions pour ne donner que les chiffres entiers; la proportion réelle pour la province de Québec est de 19 26/100 pour cent.

Quoi qu'il en soit, la province d'Ontario seule fournit un contingent plus considérable que nous sous ce rapport. Mais la chose se conçoit facilement. Cette

province reçoit constamment du royaume-uni une immigration formée de personnes instruites pour la plupart on ayant du moins apprécié déjà les bienfaits de l'éducation et habituées d'avance au système de la taxation. Cette population est donc parfaitement disposée à faire tous les sacrifices nécessaires pour amener un état de choses dont elle a déjà pu juger par elle-même les excellents résultats. Tandis qu'ici nous avons tout à créer et nous avons, en outre, à combattre certains préjugés profondément enracinés dans l'esprit du peuple contre les écoles et surtout contre le système de taxes qu'elles nécessitent.

Pour ce qui est des États Unis, la différence n'est que de 19; à 20, et ne mérite véritablement pas d'être mentionnée.

Quant à la Prusse, la France et l'Angleterre on voit, par les chiffres précédents, que nous leur sommes infiniment supérieurs. La différence avec l'Angleterre surtout, est de plus du double (19 à 7); cependant durant ces dernières années, on a fait, en Angleterre, des efforts sérieux dans le but d'améliorer cet état de choses, et nous ne doutons pas qu'avant peu, ce chiffre ne remonte à un niveau moins inférieur.

Nous tenions à donner ces statistiques qui parlent par elles-mêmes. On dit en effet depuis longtemps et on a affirmé tout récemment encore que, sous le rapport de l'instruction, nous formons l'arrière garde de la civilisation moderne. On peut voir ce qu'il y a de vrai dans ces affirmations gratuites, inspirées par nous nous ne savons quel sentiment hostile, et manquant complètement, dans tous les cas, de bonne foi et de dignité.

Cinquante-septième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.

Cette conférence a eu lieu samedi, le vingt-neuvième jour de janvier mil huit cent soixante-seize, à l'école normale Laval.

Étaient présents: rév. P. Lagacé, principal, M. l'abbé Rouleau, préfet de discipline; MM. les inspecteur Carrier et Prémont; MM. Toussaint, J. B. Cloutier, Jos. Létourneau, D. McSweeney, F. X. Saucier, J. B. Dugal, P. W. O'Ryan, G. Théo. Tremblay, N. P., (ancien élève de l'école normale), F. X. Gilbert, B. Lippens, P. C. Bouchard, Phidime Simard, F. X. Pagé, Frs. Fortin, Abdou Guay, Elz. Tremblay, J. Dte. Tremblay, Jules Cloutier, M. l'abbé A. Piquet, maître de salle, et les élèves de l'école normale.

Le président et le vice-président étant absents, M. Létourneau fut nommé président *pro tem*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. J. B. Cloutier fait quelques remarques sur le retard apporté ordinairement dans la publication des procès-verbaux de l'association, et fait voir les inconvénients qui résultent de ce retard pour les instituteurs privés de l'avantage d'assister à ces réunions pédagogiques.

M. F. X. Toussaint est appelé à donner une leçon pratique de géographie, mais vu le petit nombre d'instituteurs présents, il remet la chose à la prochaine réunion.

M. Jos. Létourneau entretient l'assemblée sur l'utilité des conférences et constate avec regret qu'un trop grand nombre d'instituteurs négligent de s'en occuper. L'état de l'instituteur est fort précaire; son salaire est misérable; les commissaires lui font souvent des injustices, les contribuables des misères de toutes sortes; son existence est une lutte presque continuelle, etc., etc. Il a par conséquent besoin de protection, surtout de la part du conseil de l'instruction publique et de la législature, qui sera bientôt appelée à modifier encore notre loi d'éducation. C'est en resserrant nos rangs, en multipliant nos rencontres, en

rendant plus fréquents et plus intimes nos rapports que nous attirerons l'attention des autorités sur nos misères. L'assistance régulière aux conférences est seule capable de produire ce résultat. C'est le seul canal par lequel nous pourrions faire entendre nos plaintes. Il désirerait aussi beaucoup voir un plus grand nombre d'inspecteurs d'écoles assister à nos réunions, prendre connaissance des sujets qui s'y traitent. Il termine par un appel chaleureux aux membres présents, et les prie de travailler de toutes leurs forces auprès de leurs confrères, afin de les engager à assister aux conférences.

On procède ensuite à la discussion du sujet suivant:

« Quelle doit être la conduite de l'instituteur envers les autorités religieuses? »

L'assemblée prie M. le principal de vouloir bien connaître ses vues sur le sujet.

M. le principal dit que comme c'est une question purement pédagogique, il se rendra d'autant plus volontiers aux désirs de l'association qu'il profitera de l'occasion pour relever une erreur qui a cours en certains lieux. On prétend que la pédagogie, dans les écoles normales, doit être enseignée par un prêtre et l'on a raison; mais il faut s'entendre sur la valeur de ce mot. Il y a deux parties bien distinctes dans l'éducation: la culture du cœur et celle de l'esprit: la première consiste à développer des vertus morales, à faire comprendre et aimer le devoir; Or, le prêtre ayant fait des études théologiques et ayant mission de diriger les âmes dans la bonne voie, est plus apte qu'un laïque à remplir cette fonction. C'est pourquoi il a cru devoir, dès son entrée à l'école normale, se charger de cette partie importante de la pédagogie. Ainsi, il peut donc affirmer que la pédagogie est enseignée, à l'école normale Laval, par un prêtre, tant chez les filles que chez les garçons. Quant à la seconde partie, qui comprend la méthodologie, c'est-à-dire, la manière d'enseigner telle ou telle branche, par exemple, la grammaire, la géographie, etc., etc., il croit qu'un laïque bien compétent, peut faire la chose aussi bien qu'un prêtre, et c'est pourquoi il n'a pas hésité à la laisser à M. le professeur Toussaint, si avantageusement connu dans l'enseignement; et qui de plus a été nommé spécialement comme professeur de pédagogie dès l'origine des écoles normales.

M. Lacasse est aussi chargé de la méthodologie chez les élèves-maîtresses.

Abordant ensuite la question principale, il dit que les devoirs de l'instituteur envers les autorités religieuses se réduisent à ses rapports avec le curé de la paroisse où il enseigne, qu'étant lui-même paroissien, ses devoirs envers son curé sont les mêmes que ceux de toute autre paroissien, c'est-à-dire, qu'il doit à celui-ci, amour, respect, obéissance.

Puis développant chacun de ces trois points, il fait voir qu'il est même plus important pour l'instituteur que pour tout autre, d'être en bons termes avec le curé dont il doit être naturellement le bras droit, afin de l'aider à faire le bien dans une paroisse.

M. J. B. Cloutier propose, secondé par M. George Vien, et il est résolu:

1. Qu'à l'avenir le secrétaire soit tenu de transmettre, sous huit jours, au *Journal de l'Instruction publique*, le procès-verbal de chaque séance.

2. Que M. le rédacteur du même journal soit prié de publier ce document dans le numéro qui en suivra la réception.

MM. F. X. Toussaint et B. Lippens traiteront chacun un sujet à la prochaine réunion, et M. J. B. Cloutier donnera une *leçon pratique de lecture d'après la méthode phonique*.

